

Éditorial

Chères amies et Chers amis,

C'est avec beaucoup de retard que vous recevez ce bulletin qui est le lien de notre Amicale. Croyez que j'en suis sincèrement désolé et vous prie de bien vouloir m'en excuser pour les logiques que vous connaissez.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité éditer ce numéro hors série qui traite non seulement des actus de l'AdT couvrant les premiers 9 mois de l'année mais également vous transmettre un bulletin plus conséquent que nos us et coutumes.

Ayant des obligations de droit de réserve, je ne peux évoquer les évènements, néanmoins je souhaite au mieux de mes possibilités vous apporter le maximum d'informations sur notre actualité depuis janvier 2015 tenant compte des informations que vous pourriez avoir via vos filières, les médias et celles dont vous prendrez connaissance dans ce bulletin. Je ne souhaite pas épiloguer sur les événements récents du mois de juillet mais sachez globalement que notre institution a été largement blessée par certains propos tenus en place publique.

Méfions-nous du prêt à penser. Il est presque toujours faux et ordonné à des fins peu recommandables. La guerre est bien de retour et le fracas des combats des Balkans, maintenant assourdi, nous rappelle qu'elle peut s'inviter dans des contrées européennes très proches, et pourquoi pas chez nous ? Qui peut ignorer que si tout le monde (tout le monde, sauf nous!) réarme sur la planète, c'est bien pour quelque raison!

Et l'Europe, direz-vous! Fort bien, mais l'Europe n'est sur le plan militaire qu'une addition de faiblesses, vous le savez. Ajouter des faiblesses à d'autres faiblesses n'a jamais constitué une force mais bien une faiblesse plus grande encore!

Ouand la France parle, on l'écoute, parfois on la jalouse et on la brocarde de temps en temps, mais on l'écoute et son message est souvent recu. C'est un fait, Cependant... restons modestes et cessons de donner des lecons au monde entier. car, comme d'autres, nous n'avons pas que des qualités. Le blanc de notre drapeau n'est hélas pas immaculé. Nous avons aussi de graves défauts : nous sommes souvent arrogants, légers, hâbleurs, désunis, insupportables.

Ce formidable patrimoine, notre patrimoine (matériel et immatériel) est fragile et se trouve entre nos mains. Alors restons vigilants et combattons les idées dangereuses pour l'avenir, tout en travaillant d'arrache-pied à l'unité de notre nation, qui en a de jour en jour plus besoin.

Nous savons de mémoire séculaire, depuis Bouvines pour le moins, que la France unie est victorieuse des défis. Désunie, elle se dissout et, qui sait, pourrait disparaître. Cela ne se doit pas.

Par Saint-Georges, vive la cavalerie,

SOMMAIRE

Annonce des musées de Saumur (13/04-11/11- 2017)

Christian

Amicale des Anciens des Éditorial du président 2 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique News 1er Chasseurs d'Afrique 3 Affiliée à la **F**édération des **C**hasseurs et **C**hasseurs d'**A**frique Affiliée à l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars News 1er Chasseurs 4 Siège social : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme News 4ème Chasseurs 5-6 63100 CLERMONT-Fd Défilé du 14 juillet 7-14 Directeur de Publication - Rédacteur en chef : Déploiement du nouveau fusil d'assaut 14 Lieutenant (R) Christian BUREAU Bio du nouveau CEMA 14-15 13 rue Fleur de Lys - 18150 LA GUERCHE s/l'Aubois 16-20 Le prince Louis de Monaco : 06 69 49 31 27 - 🖅 : redaction@unabcc.org Saint-Georges à l'EC-Saumur 2017 20 Rédacteur en chef de l'UNABCC et de la FCCA Le pont de Grenelle - Paris Assistante rédaction : 21 Annie VILLE Cérémonie du centenaire à Berry-au-Bac 22-26 Saint Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme 63100 CLERMONT-Fd Honneurs à Jean-Pierre MOLINA 27 (annie.ville266@orange.fr : annie.ville266@orange.fr In memoriam 28-29 **Crédit Photos:** Thierry Brisson - Adhérents - Régiments - AdT - ECPAD Nouveaux adhérents 29 Imprimé par : « Journées de la Cavalerie » 2017 30 **COREP** 16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Fd **2**: 04 73 91 67 98 Pilote (féminin) de char Leclerc Couverture 1 nº ISSN: 1267 - 8554 Chartrettes, centenaire (9-15 nov. 2017) Couverture 3 Publié en 115 exemplaires

Couverture 4

Contrôle du 501ème RCC à Canjuers



Dans le cadre du contrôle périodique d'aptitude au tir des unités de chars, au rythme d'un passage tous les deux ou trois ans, le CETIA-OPERA a accueilli quatre pelotons du 501ème régiment de Chars de combat. Après avoir perçu 5 chars Leclerc au Pôle d'Entrainement, l'escadron a pu s'entrainer durant une semaine avant le contrôle en alternant passages



au simulateur d'entrainement peloton (SEP) et exercices sur le terrain. En deuxième semaine, les équipages ont été évalués sur leurs connaissances technique du char et en identification avant de terminer cette phase à Canjuers par un parcours tactique numérisé.

Lors de cet exercice final, les équipages ont mis en œuvre la numérisation de l'espace de bataille (NEB) sur un parcours en milieu ouvert tout en déroulant une mission tactique, l'objectif étant d'évaluer les pelotons sur leurs compétences dans ce domaine.

Pour finaliser ce contrôle, les équipages seront évalués sur un parcours de tir réel à Suippes début juillet. L'ensemble des résultats obtenus permettra d'attribuer aux pelotons un niveau opérationnel qui est échelonné de 2 (inapte opérationnel) à 5 (opérationnel sans réserve).

À partir du 2ème semestre 2018, l'intégralité des contrôles seront réalisés au sein du camp de Canjuers, des tests initiaux jusqu'au tir réel.

> SLT Manon C. Officier communication LTN Philippe E. Directeur de tir Contrôle tir canon

Cérémonies

Le 1er juin, le chef de corps, accompagné de l'étendard avec sa garde, participait à la cérémonie en hommage à l'engagement de l'armée de Terre dans la préparation opérationnelle, dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides, sous les ordres du général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'État-major de l'armée de Terre.





Samedi 10 juin, un escadron d'honneur accompagnait l'étendard avec sa garde lors d'une cérémonie en hommage à l'armée d'Afrique à Saint-Raphaël. En présence de l'adjoint au maire de Saint Raphaël, de représentants du conseil départemental et du chef de corps du 1er RCA, la cérémonie a commencé par la mise en place des portedrapeaux des associations patriotiques autour du monument de la place du Bachaga Boualam. Des anciens de l'armée d'Afrique ont ensuite ravivé la flamme du souvenir, avant que les autorités ne procèdent à un dépôt de gerbes. Chaque année, cette cérémonie commémore l'ensemble des campagnes auxquelles l'armée d'Afrique a participé à travers les siècles et sur tous les continents : Mexique, Madagascar, Extrême-Orient, Maroc, débarquement de Provence, campagne d'Alsace... et bien d'autres encore. Et chaque année, le 1er RCA, gardien des traditions de l'ensemble des Chasseurs d'Afrique, s'y associe.





Passation de commandement au Conti cavalerie



Mardi 4 juillet, le colonel Thierry DE COURRÈGES a pris le commandement du 1er régiment de Chasseurs.

Au cours d'une cérémonie présidée par le général RICHOUX, commandant la 7ème BB, le colonel DE COURRÈGES a pris la tête du régiment de Conti cavalerie. Il succède au colonel Boüault qui a commandé le régiment durant deux années particulièrement riches. Le régiment a notamment été projeté au Sahel à la tête du GTD Conti, au Liban, aux Émirats-Arabes-Unis, en Estonie et dans toute la France pour l'opération Sentinelle.

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée en présence de nombreux élus locaux, de 5 anciens chefs de corps du régiment mais aussi de nombreux invités civils, d'anciens du régiment et des cadets de la Défense du 1er Chasseurs. À cette occasion, plusieurs Chasseurs ont été décorés et félicités, notam-

ment pour leur actions dans le cadres des opérations Barkhane et Sentinelle.

Après la cérémonie, le colonel DE COURRÈGES a défilé à la tête d'une colonne de blindés (chars Leclerc, véhicules blindés légers mais aussi plusieurs véhicules de maintenance), sous le regard des nombreux invités présents.

Au cours des deux années à venir, les défis ne vont pas manquer pour le colonel DE COURRÈGES et les Chasseurs de Conti cavalerie. Des défis qui ne mangueront pas d'être relevés, tant lors des phases de préparations que de projections!

Photo du colonel DE COURRÈGES avec les anciens chefs de corps du 1er Chasseurs, de gauche à droite :

Colonel BOÜAULT, 2015-2017 / Colonel CHABUT, 2013-2015 / Colonel DE L'ESTOILE, 2011-2013 / Colonel PINEAU, 2009-2011 / Général BEAUSSANT, 2003-2005 / Colonel Kieffer, 1983-1985



Biographie du nouveau chef de corps



Le colonel Thierry DE COURRÈGES est né le 22 mars 1974 à Besancon. Saint-Cyrien de la promotion « commandant Morin » (1994-1997), il choisit la cavalerie et poursuit sa formation à Saumur (1997-1998).

Il sert successivement au 13ème régiment de Dragons parachutistes (Dieuze, 1998-2003) comme chef d'équipe de recherche aéroportée puis officier opérations, et au 1er régiment de Chasseurs (Thierville-sur-Meuse, 2003-2005) où il commande un escadron de chars.

Après avoir servi comme formateur interarmes à l'École supérieure des Transmissions (Cesson Sévigné, 2005-2007), il suit un master de management au sein du groupe HEC à Jouy-en-Josas (2007-2008) avant

une scolarité à l'École de guerre (2008-2009).

Officier opérations de l'État-major interarmées de zone de défense de Paris (Saint-Germain en Laye, 2009-2010), il conduit les opérations militaires du plan Vigipirate en Île de France avant d'être nommé chef du bureau opérations instruction du 1er régiment de Chasseurs (Thierville-sur-Meuse, 2010-2012). De 2012 à 2014, il sert au sein de l'Étatmajor de la 7ème brigade blindée en qualité de chef du bureau emploi avant de suivre un master en stratégie auprès de l'US Army War College (Carlisle - Pennsylvanie - USA, 2014-2015). Il rejoint ensuite l'École de cavalerie (Saumur, 2015-2017), où il commande la division d'application des lieutenants.

Il est projeté au Tchad, en Afghanistan et à plusieurs reprises en Bosnie Herzégovine entre 1998 et 2003. En 2004, il commande un escadron d'éclairage et d'investigation en Côte d'Ivoire. Il repart en 2010 comme chef de la quick reaction Force (QRF) de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) au Liban avant d'y revenir en 2011 comme chef opérations de la Force Commander Reserve (FCR). Enfin, il participe comme sous-chef opérations au démontage de la mission Pamir en Afghanistan en 2012-2013.

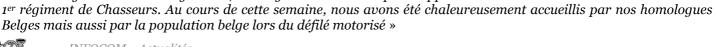
Marié et père de quatre enfants âgés de 3 à 11 ans, le colonel Thierry DE COURRÈGES a pris le commandement du 1er régiment de Chasseurs, le 4 juillet 2017.

Défilé en Belgique

Le 21 juillet, une délégation du 1er régiment de Chasseurs défilait à Bruxelles aux côtés des militaires Belges et Européens dans le cadre du partenariat entre la 7ème Brigade blindée et la Brigade médiane belge.

À bord de deux véhicules poste de commandement (VPC) et un VB2L, les Chasseurs étaient à l'avant du défilé motorisé.

Le capitaine Pierre-Yves nous raconte : « Je suis très fier d'avoir pu défiler à Bruxelles avec des Chasseurs de mon escadron devant le roi Philippe et la reine Mathilde. Notre présence à cet évènement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Brigade médiane belge et la 7ème Brigade blindée à laquelle appartient le



Un nouveau chef de corps à la tête du 4ème régiment de Chasseurs

Jeudi 4 mai 2017, le colonel Jean-Jacques FATINET a cédé son commandement au lieutenant-colonel Pierre DE THIEULLOY.

Présidée par le général Vincent Pons, commandant la 27ème brigade d'Infanterie de montagne, la cérémonie s'est déroulée sur la place d'armes du quartier général Guillaume en présence de huit anciens chefs de corps du 4ème RCh, des autorités politiques et militaires, des soldats de la base de Défense de Gap et des familles et amis venus nombreux pour assister à cette manifestation forte en émotion.

« Votre chef vous aura fait traverser ces deux années et préparer ces engagements opérationnels, dans les camps de l'est, sur les cimes des Alpes, et jusqu'au lointain Canada, sans jamais transiger sur le niveau d'excellence requis pour rester parmi les meilleurs. La régularité des résultats de vos pelotons, tous classées 4 ou 5, comme les impeccables résultats obtenus par votre état-major lors de ses contrôles en attestent. »

Ainsi s'est exprimé le général PONS pour souligner les deux années de commandement exemplaires du colonel FATINET, marquées par les nombreux rendez-vous opérationnels et le mouvement de remontée en puissance de l'armée de Terre.

Deux années dévouées au 4ème RCh, deux années à guider et commander avec un jugement éclairé, une calme détermination et une bienveillante exigence, ses hommes dans toutes leurs missions, que ce soit sur le territoire national ou en opération extérieure notamment lorsqu'il commandait le GTB *Edelweiss* lors des combats menés dans la bande sahélosaharienne en 2016. Deux années de commandement particulièrement denses et enrichissantes qui ont permis au 4ème RCh de rayonner au niveau local, national mais aussi à l'étranger, sur tous les théâtres d'opérations où l'unité a été déployée.



« J'ai toujours pu compter sur votre sens du devoir. Vous avez ainsi su rendre possible l'impossible. Vous n'avez cessé de m'impressionner".

Des termes mêlés de fierté, de reconnaissance et d'amitié que le colonel FATINET a adressé pour la dernière fois aux hommes et femmes de Clermont-Prince.

Tout au long, la cérémonie a été rythmée au son de la fanfare du 27^{ème} BCA et ce fut également l'occasion de remettre la médaille militaire à huit soldats du régiment et d'attribuer la médaille de l'Ordre national du Mérite au colonel LEMAIRE, chef de corps du 4^{ème} RCh de 2007 à 2009.

Après deux ans passés à la tête du 4^{ème} régiment de Chasseurs, le colonel Jean-Jacques Fatinet cède sa place au lieutenant-colonel (TA) Pierre de Thieulloy pour rejoindre le bureau politique de la DRHAT, basé à Balard.

Pour clore la cérémonie, le lieutenant-colonel (TA) de Thieulloy, nouveau chef de corps du 4ème RCh, a défilé à la tête des escadrons devant les autorités militaires et civiles. C'est à 19 h 30 que le colonel Jean-Jacques Fatinet, équipé de sa musette remplie de cadeaux et du traditionnel poireau, a passé le portail du 4ème régiment de Chasseurs en traversant la haie d'honneur faite par tous les militaires et civils de la base de Défense de Gap pour le saluer une dernière fois.

Opération Barkhane : les projections se poursuivent pour les militaires du 4^{ème} RCh

Alors que les blindés du 4^{ème} RCh sont déjà à pied d'œuvre dans le désert malien au sein du groupement tactique blindé (GTB) *Edelweiss*, un nouveau détachement vient de quitter le quartier général Guillaume pour rejoindre le Tchad.

D'autres suivront pour être engagés au Niger, en Côte d'Ivoire et à travers l'ensemble de la bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération *Barkhane*.

Le GTB *Edelweiss*, commandé par le LCL (TA) DE THIEULLOY, chef de corps du 4ème RCh, est armé par quatre escadrons du régiment et renforcé d'une compagnie du 13ème BCA, d'une compagnie du 2ème REG et d'un détachement du 93ème RAM.

Leur mission sur place : lutter contre la prolifération des groupes armés terroristes et appuyer les forces armées gouvernementales dans le cadre du partenariat avec le G5.

En parallèle, les missions de protection du territoire national se poursuivent avec l'opération *Sentinelle*. Deux pelotons du 4^{ème} RCh sont actuellement engagés dans le sud de la France.

Lancée le 1^{er} août 2014, l'opération *Barkhane* mobilise près de 4 000 militaires français dans la bande sahélo-saharienne (BSS) qui agissent en appui et en partenariat avec les pays du « G5 Sahel » (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso), selon une approche régionale et transfrontalière. Barkhane utilise trois points d'appui principaux à N'Djamena (Tchad), Gao (Mali) et Niamey (Niger) et plusieurs bases secondaires.

Opération Sentinelle : savoir neutraliser l'adversaire à mains nues



Alors que les projections estivales se rapprochent au 4ème régiment de Chasseurs, le peloton du lieutenant Jean-Alexandre, du 3ème escadron, se prépare à être engagé sur l'opération *Sentinelle*.

Pour les jeunes recrues, c'est un moment crucial car ils s'apprêtent à vivre leur première opération sur le territoire national, une perspective aussi motivante qu'exigeante qui nécessite une préparation sérieuse et complète. En complément des entraînements au tir et des enseignements juridiques, les chasseurs suivent des séances de techniques d'intervention opérationnelle rapprochée (TIOR). La maîtrise des techniques d'autodéfense est indispensable avant toute projection. Le soldat doit être en mesure de faire face à une agression physique et de pouvoir neutraliser son adversaire.

Mercredi 10 mai, encadrés par le MCH Romain, moniteur TIOR, les Chasseurs ont donc suivi un entraînement visant à créer les réflexes qui pourront peut-être un jour leur sauver la vie ou leur permettre de neutraliser une menace. Enchaînant les exercices, les soldats ont travaillé les méthodes pieds et poings en s'exerçant par binôme, au prix de quelques bleus pour les plus investis. Les séances suivantes leur ont permis d'être initiés aux techniques de projection et de maîtrise au sol.

Opération Sentinelle : les gestes qui sauvent





Projetés dans le cadre de l'opération Sentinelle au début du mois de juin, les Chasseurs du 4ème RCh ont suivi une séance de recyclage pour le sauvetage au combat. Les militaires, déjà tous titulaires du PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1), confirment ainsi les gestes à maîtriser en cas d'attaque pour porter rapidement et efficacement secours à un blessé. Ils révisent la mise en place du garrot, celle

du pansement israélien, mettent en pratique la pose du pansement à trois côtés en cas de plaie soufflante, veillent à respecter les procédures de vigilance avant toute injection de morphine (traiter en amont l'hémorragie, veiller à ce que la victime soit consciente...), indiquent sur le front de la victime l'heure d'administration du soin (pose de garrot, injection de morphine). Les séances de recyclage permettent de rappeler les conduites à tenir et d'entretenir les bons réflexes du soldat.

Sauver des blessés au combat ne s'improvise pas. Savoir poser un garrot ou extraire un combattant sous le feu implique une mise en sécurité et l'application de premiers soins rapides. Les dix premières minutes sont cruciales : 80 % de décès par hémorragie ont lieu durant ce laps de temps. Le premier sauveteur est donc naturellement le militaire, le frère d'armes, formé au sauvetage au combat.

Sauvetage: les 4 gestes vitaux

- 1- le geste fondamental : la pose du garrot tactique,
- 2- la mise en posture d'attente adaptée,
- 3- la réalisation d'un pansement trois côtés,
- 4- la syrette (piqûre) de morphine.

Sentinelle : les réservistes en renfort

Entraînement continu pour nos réservistes qui seront à nouveau engagés au cœur du dispositif *Sentinelle* début juillet et assureront la protection du quartier général Guillaume.

Ils seront une trentaine, renforcés par les réservistes du 93^{ème} RAM et du 13^{ème} BCA, à sillonner les rues des villes de l'est de la France pour protéger les français. La préparation est minutieuse : séance de tir au FAMAS pour confirmer les différents modules (avec port de gilet pare-balle, cibles fixes ou mobiles, *drill* d'urgence...), révision des techniques de combat à mains nues (menace et attaque à l'arme blanche, arme de poing) instruction juridique dans le cadre de la

légitime défense et l'interopérabilité avec les forces de l'ordre, sauvetage au combat, évacuation des blessés, sensibilisation aux risques radiochimiques et bactériologies et aux engins explosifs improvisés.

Un exercice de synthèse est joué au travers de trois scénarios concrets (tuerie de masse dans un centre commercial, kamikaze détenteur d'explosifs, prise à partie d'une patrouille) qui font l'objet d'une analyse complète au niveau escadron afin que chaque acteur maitrise sa mission à tous les niveaux d'intervention.

La préparation est aussi dense que l'implication de ces hommes et femmes au service de la patrie est exemplaire. Le dépassement de soi et l'investissement personnel pour l'intérêt collectif. L'esprit d'entraide caractéristique des troupes de montagne, et des Armées en général, est ici plus que jamais ressenti.





Défilé du 14 juillet OPÉRATIONNELS ENSEMBLE

DÉFILÉ DES AVIONS : 63 appareils : 49 de l'armée de l'Air, 6 de la Marine nationale et 8 de l'US Air Force.

DÉFILÉ DES TROUPES À PIED : 3 720 militaires.

DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES: 211 véhicules dont 62 motos.

DÉFILÉ DES TROUPES MONTÉES: 241 chevaux.

DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES : 29 appareils : 17 de l'aviation légère de l'armée de l'Air, 3 de la Marine nationale, 3 de la Gendarmerie nationale et 1 de la Sécurité civile.

Comme chaque année, la Patrouille de France a ouvert le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'Air survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Afin d'illustrer la coopération et l'histoire de l'alliance franco-américaine, l'US Air Force a été mise à l'honneur dans le défilé aérien. La PAF est directement suivie par la patrouille de présentation américaine, les Thunderbird, qui évolue sur F-16.

Les formations défilant ensuite mettent en avant les différentes missions de l'armée de l'Air et de la Marine nationale comme la protection du territoire, la projection, le renseignement, l'engagement des forces en opération extérieure, mais aussi la formation et l'entraînement.

Altitude: Environ 1 000 pieds, soit 305 mètres / **Vitesses:** Avions de chasse: 300 nœuds, soit environ 556 km/h; Avions de chasse marine: 280 nœuds, soit environ 519 km/h; Avions patrouille maritime: 200 nœuds, soit environ 370 km/h; Avions de transport: 180 nœuds, soit environ 333 km/h / **Distances:** Élongation du défilé avion: environ 52 km; Entre deux blocs avions: environ 6,2 km; Entre les aéronefs: de 5 m à environ 10 m; La Défense - Place de la Concorde: environ 7 km.

RAPPEL HISTORIQUE DU DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Le 14 juillet 1790, les Fédérés partis de la place de la Bastille traversent Paris, précédés et suivis de la garde nationale, en direction du Champ-de-Mars où se déroule, dans un esprit d'union républicaine, la fête de la Fédération universelle de France qui commémore le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Jusqu'au Directoire, l'aspect militaire du défilé ne constitue pas l'essentiel de la commémoration.

En 1797-1798 cependant, l'armée joue un rôle prédominant. Elle ne se contente pas de défiler, mais offre aux Parisiens une simulation de combat. À partir du Consulat (1799-1804), la célébration du 14 juillet perd de son caractère populaire et voit le défilé militaire s'imposer. La date symbolique du 14 juillet se voit même supplantée par des anniversaires liés à la vie de Bonaparte, voire plus tard à la monarchie restaurée. La IIIème République remet le 14 juillet à l'honneur. C'est avec le décret du 6 juillet 1880 que fêtes nationale et militaire coïncident sans être jamais plus dissociées.

De 1880 à 1914, la fête du 14 Juillet s'est déroulée à Longchamp. Interrompue pendant la Première Guerre mondiale, la célébration reprend en 1919 sur les Champs-Élysées. Le 14 juillet 1939, dernier anniversaire avant la seconde guerre mondiale, marque aussi le 150ème anniversaire de la Révolution. Les fêtes se déroulent du 12 au 16 juillet, rendant un triple hommage au drapeau, à l'armée et à l'empire. Un défilé de 300 000 hommes a lieu de l'Arc de Triomphe à la Concorde.

Le défilé du 14 juillet 1945 marque la Victoire. Depuis cette date, les défilés du 14 Juillet sont l'occasion pour les armées de se présenter devant les Français et de mettre tout particulièrement à l'honneur les unités ayant participé aux opérations intérieures et extérieures.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie : 1974 : Bastille-République / 1975 : Cours de Vincennes / 1976 : Champs-Élysées / 1977 : École militaire / 1978 : Champs-Élysées / 1979 : République-Bastille / Depuis 1980, les Champs Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

ANIMATION D'OUVERTURE

Cette année, l'animation d'ouverture met à l'honneur les innovations technologiques et la nécessaire préparation du futur. Elle présente un parallèle entre les adaptations technologiques de la Grande Guerre qui commencent à apparaître en 1917 et le matériel utilisé en 2017.

Sous le thème « 1917-2017 : 100 ans de technologie », cette présentation est également l'occasion de faire un bond dans le futur et de mettre en avant le travail d'anticipation réalisé par les armées et la direction générale de l'armement. Composée de huit présentations dynamiques, cette animation s'appuie sur des images illustrant les capacités opérationnelles des véhicules présentés ainsi que l'évolution des capacités aériennes et maritimes depuis la Grande Guerre.

Ont été notamment présentés :

- un char Schneider et un Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) ; un char Saint Chamond et un char Leclerc ; un camion Renault EG15 avec un canon 155 GPF et un canon Caesar ; un camion Latil version ambulance et un Véhicule de l'avant blindé (VAB) sanitaire ; un porte-char Latil avec une maquette de char FT17 et un porte-char 700/100 :
- un camion Lauer transport de marchandise et un Porteur polyvalent logistique (PPLOG);
- un camion Peugeot avec une barque pontonnier et un Système de pose rapide de travures (SPRAT).

DÉTACHEMENT INTERARMÉES AMÉRICAIN

Après la participation de leurs avions au défilé aérien, les forces armées américaines sont à nouveau mises à l'honneur cette année au travers de la participation d'un détachement interarmées qui ouvre le défilé à pied.

Cette présence rappelle qu'il y a 100 ans, les États-Unis d'Amérique entraient dans la première guerre mondiale et s'engageaient auprès des Alliés sur le front Ouest. Elle illustre également l'étroitesse des relations qui unissent nos deux pays. Les États-Unis et la France, partenaires et alliés, sont engagés sur de nombreux fronts, dont celui de la lutte contre le terrorisme, au travers, entre autres, de la coalition anti-Daech au Levant.

4

Le détachement était constitué de 145 militaires provenant des unités suivantes : 1st Infantry Division, 173rd Infantry Brigade Combat Team, 7th Army Training Center, 10th Combat Aviation Brigade, US Air Forces Europe, US Naval Forces Europe, US Marine Forces Europe.

Le major NICHOLS a défilé en tête du détachement, suivi d'un rang de cinq militaires en uniforme authentique de « Sammies » de la Première Guerre mondiale.



Les unités opérationnelles de Cavalerie blindée présentes sur le défilé

1er régiment de Hussards parachutiste



<u>Mission</u>: seul régiment blindé de la 11ème BP, le 1er régiment de Hussards parachutistes (1er RHP) remplit toutes les missions d'un régiment de cavalerie légère: reconnaissance au contact ou dans la profondeur, intervention antichar, sûreté des arrières ou des flancs. Son matériel peut-être aérolargué, aéroporté ou transporté par toutes autres voies d'acheminement. Le régiment est l'unique force polyvalente et modulaire apte à fournir par la 3ème dimension l'échelon blindé d'urgence des interventions de la 11ème BP. Il est composé de 3 escadrons aérotransportables équipés

d'AMX 10 RCR (blindés de reconnaissance), de 2 escadrons aérolargables équipés de Véhicules blindés légers (VBL), et dotés de missiles antichar Milan. Les escadrons du 1^{er} RHP ont été engagés dans la bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération Barkhane et en République centrafricaine dans le cadre de l'opération *Sangaris*. La double spécialisation du 1^{er} RHP, cavalerie et parachutisme, lui confère une polyvalence et une réactivité mise à contribution sur tous les théâtres d'opérations.

Effectif défilant : 109 / Autorité défilant en tête : colonel Renaud RONDET, chef de corps du 1er RHP / Composition-articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.

<u>Infos complémentaires</u>: Le 1^{er} RHP devient une unité parachutiste en 1946 / Les Hussards du 1^{er} RHP portent au béret une « hongroise », rappelant la création de l'unité par le comte Ladislas DE BERCHENY, patriote hongrois réfugié en France / Lors des largages de l'escadron VBL, les véhicules sont placés sur des palettes permettant d'amortir les chocs. Les hommes sont quant à eux largués après les véhicules. À peine 30 minutes sont nécessaires pour que l'escadron soit opérationnel et prêt au combat.

<u>3ème DIVISION</u>: Lieu d'implantation: Marseille (Bouches-du-Rhône) / Effectif total de l'unité: 315 / Date de création: 2016 / Devise: « *Un seul but, la victoire!* » / Subordination organique: CFT.



Mission: l'État-major de la 3ème division a pour mission de fournir des unités structurées, formées et entraînées afin de répondre aux contrats opérationnels de l'armée de Terre. Il s'agit d'un centre de décision et d'exécution dans les domaines de la préparation à l'engagement opérationnel et de la génération de forces. Capable d'intervenir sur les théâtres d'opération extérieure comme sur le territoire national, la 3ème division est composée de son État-major, de trois brigades interarmes (avec 15 régiments de mêlée et 7 régiments d'appui), de régiments spécialisés, d'éléments organiques de la force opérationnelle terrestre endivisionnés et de l'école des troupes

aéroportées. Trois régiments particuliers sont ici mis à l'honneur : le 2ème régiment de Dragons de Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire) spécialisé dans la reconnaissance et la lutte contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ; le 54ème régiment d'Artillerie d'Hyères (Var), régiment d'artillerie sol-air ; le 31ème régiment du Génie de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). Les 30 unités de cette grande division rassemblent près de 25 000 militaires.

Composition/articulation: État-major 3ème division: VLRA du chef de détachement; Véhicule blindé léger long (VBLL) du chef d'État-major; 4 VBLL / Éléments organiques: 2ème RD: VAB du chef de corps; VAB porteétendard; 1 VLRA décontamination, 1 camion de type Toutes roues motrices (TRM) 10 000 de décontamination et 1 VAB de reconnaissance / 54ème RA: VAB du chef de corps; VAB porte-étendard; 1 VLRA Mistral et 2 VAB canon de 20 mm / 31ème RG: VAB du chef de corps; VAB porte-drapeau; 1 PPLOG et 1 engin de génie rapide de protection, 1 grue et 1 VAB avec Zodiac / Commandement des brigades: 3 VBLL des 11ème BP, 6ème brigade légère blindée et 2ème BB.

<u>Infos complémentaires</u>: Dans le cadre du modèle de l'armée de Terre « Au contact », l'État-major de force n° 3 est devenu le 1^{er} juillet 2016 l'État-major de la 3ème division.

<u>5ème régiment de Dragons</u> : Lieu d'implantation : Mailly-le-Camp (Aube) / Effectif total de l'unité : 1 120 / Date de création : 1668 / Devise : « Victoria Pinget » (« Seule la victoire l'ennoblit ») / Subordination organique : 7ème BB.



<u>Mission</u>: Dissout en 2003 et récréé en juillet 2016 dans le cadre de la remontée en puissance de l'armée de Terre, le 5ème régiment de Dragons est le seul régiment interarmes stationné en métropole. Il rassemble ainsi cavaliers, fantassins, artilleurs et sapeurs. Ce régiment projetable des forces assure la préparation et l'entraînement de l'ensemble des unités de l'armée de terre. Il fournit en permanence deux unités qui simulent le rôle de forces d'opposition au profit du centre d'entraînement au combat. Le 5ème RD est équipé des matériels les plus modernes de l'armée de Terre tels que le char Leclerc, le VBCI, le Caesar et le système FELIN.

Effectif défilant : 14 véhicules / **Autorité défilant en tête** : colonel Loïc Pattier, chef de corps du 5ème RD / **Composition/articulation** : char Leclerc du chef de détachement ; char Leclerc porte-étendard ; 4 chars Leclerc ; 1 VPC ; 3 VBCI ; 2 PVP et 2 VAB Génie.

Le 5^{ème} RD participera fin 2017 à l'expérimentation du char Leclerc rénové et des nouveaux systèmes d'information et de communication des forces, dans le cadre du programme SCORPION.

<u>Infos complémentaires</u>: Fin 2017, le 5^{ème} RD sera équipé du nouveau fusil d'assaut en dotation, le HK 416. En 1950, UDERZO, le « père » d'Astérix a fait son service national au 5^{ème} RD, alors stationné en Autriche.

<u>5ème régiment de Cuirassiers</u>: Lieu d'implantation: Zayed Military City (Émirats arabes unis) / Effectif total de l'unité: 270 / Date de création: 1653 / Devise: « Nec Pluribus Impar » (« À nul autre pareil ») / Subordination organique: État-major interarmes des forces françaises aux Émirats arabes unis et État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).



<u>Mission</u>: le 5^{ème} régiment de Cuirassiers est un groupement tactique interarmes outre-mer formé d'une ossature de 57 permanents et d'un renfort de 213 militaires en mission de courte durée, provenant de régiments stationnés en France. Il compte un escadron de commandement et de logistique, un sous-groupement blindé équipé de chars Leclerc et de blindés d'infanterie VBCI, un sous-groupement d'artillerie avec ses canons Caesar, renforcé d'une équipe de contrôle aérien avancé. Le 5^{ème} RC constitue un réservoir de forces projetables et un point

d'appui pour les forces déployées sur zone. Il participe aux missions de coopération bilatérale avec les pays de la région et contribue à la préparation opérationnelle des unités de métropole avec son centre d'entraînement au combat interarmes en milieu désertique et en zone urbaine.

Effectif défilant: 14 véhicules / **Autorité défilant en tête**: général de brigade Philippe DELBOS, commandant l'EMSOME / **Composition/articulation**: VBLL du chef de détachement; VBLL du chef de corps du 5ème RC; VBLL porte-étendard; 1 VPC; 3 VBCI; 1 VBLL; 3 chars Leclerc; 3 VAB.

Le 5^{ème} RC est la composante terrestre des forces françaises implantée dans le golfe Arabo-Persique.

<u>Infos complémentaires</u>: Créé en 1653 et dissous en 1992, le 5ème RC est reconstitué le 2 juin 2016 aux Émirats arabes unis. Il succède à la 13ème demi-brigade de Légion étrangère qui a rejoint le camp du Larzac après 5 années de présence dans le golfe Arabo-Persique / Le 5ème RC opère quotidiennement dans des conditions extrêmes, dans un environnement sableux où la saison chaude s'étend sur plus de 6 mois et les températures atteignent les 50° C.

LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Chaque année depuis 1880, la République française célèbre la Nation le 14 juillet, date symbolisant à la fois l'émancipation et la souveraineté du peuple, mais aussi la réconciliation et l'unité nationale. Le défilé militaire du 14 juillet devant le président de la République fait donc partie de nos traditions républicaines. Cette célébration permet de renforcer le lien entre les citoyens français et leurs armées, mais aussi d'honorer ces hommes et ces femmes qui ont choisi de servir la France au travers d'un véritable engagement citoyen et patriote.

« Opérationnels ensemble » est le thème retenu cette année. À l'heure où la France doit faire face à une menace terroriste persistante, les armées et les forces de sécurité intérieure contribuent, ensemble, à assurer la sécurité des Français. Une interdépendance accrue entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure a conduit à davantage de coopération en matière de lutte antiterroriste. C'est donc dans un cadre de plus en plus interministériel que les missions de protection du territoire sont aujourd'hui menées. Le défilé du 14 juillet permet de célébrer l'engagement de nos armées et de nos forces de sécurité intérieure, dans un contexte de déploiement important sur le territoire national. Ensemble, en partenariat avec les forces des pays amis et alliés, nos forces sont engagées, hors des frontières, sur des théâtres éloignés, dans le cadre des opérations Chammal en Irak et en Syrie et Barkhane au Sahel. C'est grâce à une adaptation constante aux nouvelles menaces, à une préparation quotidienne et à une capacité d'anticipation, que nos militaires réalisent leurs missions.

Ce défilé permet non seulement de mettre en avant les hommes et les femmes qui servent la Nation, mais également de présenter leurs équipements, parmi les plus puissants et les plus modernes de l'armée française. Cent ans de technologie illustrent l'évolution des véhicules et des armes dont disposent les forces françaises. De la Grande Guerre à nos jours, l'armée française a toujours disposé d'équipements de pointe pour faire face aux défis du moment.

Hier, l'armée française disposait du char Schneider CA1, de cuirassés de type Dreadnought ou encore du biplan de chasse SPAD S.XIII. Aujourd'hui, les chars Leclerc, les frégates multi missions ou encore les Rafale ont démontré leur efficacité en opérations, mais ont aussi acquis une reconnaissance mondiale, comme en témoigne la signature de contrats de vente de Rafale avec l'Inde et de sous-marins Shortfin Barracuda avec l'Australie l'année dernière.

Le 14 juillet est donc un rendez-vous privilégié pour rendre hommage à nos forces, qui ont plus que jamais leur place au cœur de la Nation.

1917 - 2017: 100 ANS DE TECHNOLOGIE

L'entrée en guerre des États-Unis est un tournant dans la Grande Guerre, comme l'innovation qui favorise la bascule stratégique vers la victoire. L'année 1917 voit en effet le premier engagement de chars français, ou encore le développement de techniques efficaces pour contrer la guerre sous-marine à outrance engagée par la marine allemande.

L'innovation technologique fut et reste un facteur clé de l'autonomie stratégique de la France. Elle permet aux armées françaises de conserver une longueur d'avance et de faire la différence. Ainsi, le Schneider CA1, conçu pour l'appui et la protection des fantassins, ou encore le char Saint-Chamond et son puissant canon de 75 mm, ont laissé la place aux VBCI (Véhicule blindé de combat d'infanterie) ou au Leclerc, seul char au monde capable de tirer à 50 km/h, conjuguant grande maniabilité et puissance de feu. Le programme Scorpion, en cours de développement, vise pour sa part à assurer la modernisation des groupements tactiques interarmes.

La guerre sous-marine menée contre le trafic maritime marchand menaçait la logistique des alliés. C'est là encore de l'innovation en 1917 que viendra la solution, avec le développement de techniques de camouflage, ou encore l'apparition de l'hydrophone, ancêtre du sonar. Aujourd'hui encore, c'est l'innovation qui permet à la marine de conserver son avance technologique, avec par exemple les futures frégates de taille intermédiaire ou les travaux sur le système de lutte antimines du futur, qui combinera un bateau mère et des drones.

Dans le domaine aéronautique, un pionnier de l'aviation militaire et premier stratège de l'air, Clément Ader, développait déjà avant la Grande Guerre les principes de supériorité aérienne. Après plus de cent ans de tradition et d'expertise aéronautique française, le Rafale est l'un des avions de combat les plus performants et l'avion le plus polyvalent au monde. Résultat d'années de recherche, le Rafale fait actuellement la démonstration de ses capacités opérationnelles dans l'opération *Chammal*. L'innovation ne s'arrête pas là avec la qualification en cours du Rafale au standard F3-R ou encore les travaux de recherche sur le Système de combat aérien du futur.

La Direction générale de l'armement (DGA) coordonne les efforts en matière de recherche et d'innovation de défense. Elle fédère et encourage le travail collaboratif entre acteurs civils et militaires. Pour préparer l'avenir elle explore les grands domaines technologiques, comme l'intelligence artificielle, les capteurs cognitifs et la réalité virtuelle. En réseau avec les armées et les industriels, la DGA conduit la réflexion pour identifier les menaces, définir les solutions possibles en termes d'équipements et de modes opératoires. Elle investit chaque année 730 millions d'euros dans les études amont afin d'obtenir les ruptures technologiques nécessaires pour conserver la supériorité opérationnelle.

Sources: DICoD, dossier de presse 14 juillet 2017

LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

À la suite des attentats perpétrés sur le territoire français depuis 2015, l'engagement des armées a sensiblement augmenté contre les groupes terroristes à l'extérieur comme à l'intérieur des frontières. Nos armées ont été mobilisées à un degré très élevé et les militaires français, déjà déployés dans plusieurs opérations extérieures, ont été engagés de manière inédite et durable sur le territoire national.

Lancée à la demande du président de la République en janvier 2015, l'opération *Sentinelle* mobilise à ce jour de 7 000 à 10 000 militaires en appui des forces de sécurité intérieure, selon la nouvelle posture de protection du territoire par les armées, définie par la doctrine d'emploi des forces sur le territoire national refondue en 2016. Les postures permanentes de sécurité maritime et de sûreté aérienne ont été renforcées, et des postures terrestres et cyber ont été créées.

Environ 13 000 militaires au total sont ainsi engagés en permanence dans ces missions de protection du territoire national, opération Sentinelle, postures permanentes, missions de lutte contre les trafics illicites et missions de service public destinées à porter secours aux populations.

Dans le même temps, les forces armées françaises poursuivent leur engagement à l'extérieur du territoire. Plus de 6 000 militaires sont déployés en opérations extérieures. La France mène des actions de contre-terrorisme au Levant, avec l'opération *Chammal*, et dans la bande sahélo-saharienne, avec l'opération *Barkhane*.

La France contribue également, dans le cadre de l'Union européenne, à des opérations liées à la crise migratoire en Méditerranée. Elle participe, sous mandat des Nations unies, à des opérations de stabilisation et de maintien de la paix comme au Liban avec l'opération *Daman*. En avril 2017, la France a pris le commandement de la coalition navale internationale, la *Combined Task Force 150*. Sa mission principale est de lutter contre les trafics et activités illicites liées au terrorisme, de la mer Rouge jusqu'à la corne de l'Afrique, et de garantir la sureté des espaces maritimes.

Elle appuie des missions de l'ONU et contribue à la reconstruction des forces armées, comme en République centrafricaine. Dans le cadre du traité de l'Atlantique nord, la France prend également part au déploiement des forces de présence non permanentes sur le territoire de certains Alliés.

Au total, plus de 30 000 militaires sont déployés en opérations extérieures, pour des missions de protection du territoire national et dans les forces de souveraineté et de présence, dans nos outre-mer et à l'étranger.

OPÉRATION BARKHANE

Lancée le 1^{er} août 2014, l'opération *Barkhane* lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en appui et en partenariat avec les États de la région. Elle succède à l'opération *Serval*, conduite au Mali à la demande du président malien, dès le 11 janvier 2013 et dont les objectifs ont été atteints.



La progression des groupes terroristes a été stoppée, l'état malien a recouvré son intégrité territoriale et sa souveraineté, les décisions internationales ont pu être mises en œuvre avec la montée en puissance de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la mission de formation européenne EUTM (European Training Mission) Mali.

Afin de lutter dans la durée contre les groupes armés terroristes et contre le caractère transfrontalier de cette menace, une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en oeuvre. Dans une logique d'appropriation progressive de la problématique sécuritaire par les États du « G5 Sahel » (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et en coordination avec eux, la France a réorganisé son dispositif dans la bande sahélo-saharienne. Il repose désormais sur trois points d'appui permanents, Gao (Mali), à Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad), à partir desquels des détachements sont déployés sur des bases avancées temporaires, aux côtés des soldats des États concernés.

4 000 militaires français sont engagés ainsi que des moyens terrestres conséquents (blindés et véhicules logistique), des moyens d'appui (avions de chasse, hélicoptères d'attaque, artillerie), de transport (ravitailleur en vol, hélicoptères de manœuvre, avions de transport tactique) et de renseignement (drones MALE Reaper, Atlantique 2).

La force *Barkhane* mène des opérations visant à réduire la liberté d'action des terroristes et à les priver de leurs moyens de combat. Elle appuie les forces armées locales et internationales et les accompagne pour préparer les engagements et construire leurs armées de demain. Grâce aux progrès des partenaires, des patrouilles communes sont d'ores et déjà mise en œuvre. Ces initiatives favorisent notamment la mise en place du mécanisme opérationnel de coopération avec les groupes armés signataires, instrument prévu par l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont le but est le renforcement durable de la sécurité des populations.

OPÉRATION CHAMMAL

Depuis le 19 septembre 2014, à la demande du gouvernement irakien et sur ordre du président de la République, la France s'est engagée dans la lutte contre Daech, au sein d'une coalition internationale regroupant une soixantaine de pays. *Chammal* est le nom de la participation française à l'opération *Inherent Resolve*.

Au Levant, l'opération *Chammal* mobilise près de 1 200 militaires et repose sur deux piliers complémentaires, l'appui et la formation. Le pilier « appui » soutient les troupes engagées au sol contre le groupe terroriste et frappe ses capacités militaires. 14 Rafale de l'armée de l'Air et de la Marine nationale sont déployés sur les bases aériennes en Jordanie et aux Émirats arabes unis. Un avion de patrouille maritime Atlantique 2, un avion de détection et de contrôle aéroportés E3F (AWACS) et un appareil de ravitaillement en vol Boeing C135-FR complètent ce dispositif aérien.

Depuis octobre 2016, un appui terrestre, sous la forme d'un détachement d'artillerie composé de 4 canons Caesar, est engagé en Irak pour soutenir les forces irakiennes et participer à la reprise de la ville de Mossoul.

Ces moyens aériens et d'artillerie, complétés par une frégate de la marine nationale en Méditerranée orientale et, ponctuellement, le groupe aéronaval comme en 2016, permettent à la France de renforcer son appréciation autonome de la situation, d'appuyer directement les troupes au sol et de mener des frappes planifiées en coordination avec les alliés au Levant.

Depuis plus de deux ans d'opération, les frappes aériennes ont permis de détruire plus de 2 000 objectifs. L'artillerie a réalisé plus de 1 200 missions de tir d'éclairement, d'interdiction ou de destruction. Sous cette pression militaire et face à l'avancée des forces locales de sécurité, l'organisation terroriste est désormais contrainte à adopter une posture défensive. Daech recule partout.

Pour le pilier « formation », des instructeurs français sont présents à Bagdad et à Erbil où ils dispensent, entre autres, des formations dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs et du combat et également des conseils sur le fonctionnement des États-majors qui ont la responsabilité de conduire les opérations.

L'engagement des moyens français déployés dans l'opération *Chammal* participe à l'effort de la coalition, concentrée aujourd'hui sur le soutien aux offensives visant à reprendre Mossoul en Irak et les territoires tenus par l'organisation terroriste en Syrie, dont la ville de Raqqa.

LA PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL ET DES INTÉRÊTS NATIONAUX

Le déclenchement de l'opération intérieure *Sentinelle* en janvier 2015 a constitué une réponse forte de l'État aux attaques terroristes dirigées contre la Nation, afin de protéger les Français de la menace terroriste à l'intérieur des frontières. Alors que 800 soldats environ contribuaient au plan Vigipirate à la veille des attaques, 10 000 hommes ont été mobilisés en quelques jours par le déclenchement du contrat de protection par le président de la République.

Le niveau sans précédent de cette menace globale et durable a nécessité un rééquilibrage de la réponse opérationnelle sur le territoire, mis en place par la doctrine d'emploi des forces refondue en 2016. Conséquence nécessaire de cette rupture stratégique, l'instauration d'une posture permanente de protection terrestre a permis de fixer les principes d'action qui président désormais au déploiement des forces armées sur le territoire national.

La contribution des armées à Sentinelle s'appuie sur une chaîne de commandement aux niveaux stratégique, opératif (zone de défense et de sécurité) et tactique (états-majors tactiques), au service de l'autorité civile en charge de la sécurité intérieure. Les forces armées sont ainsi réquisitionnées par les autorités administratives qui formulent leurs demandes en termes d'effets à obtenir. Le commandement militaire affecte alors les moyens nécessaires et dirige les opérations. La création du commandement terre pour le territoire national en 2016 permet, dans son domaine de compétence, d'anticiper, conseiller et améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs.

Les armées interviennent par ailleurs depuis de nombreuses années sur le territoire national au titre des missions permanentes de protection, notamment de sûreté aérienne et de protection des approches maritimes, ainsi que par une action des forces de souveraineté et de présence dans nos territoires ultra-marins. Elles concourent également aux plans gouvernementaux d'aide aux populations en cas de catastrophes naturelles.

Enfin et surtout, la dissuasion, servie par les forces stratégiques nucléaires, assure la protection ultime de nos intérêts vitaux.

4

Tous les livres blancs sur la défense depuis 1958 ont mis en valeur le rôle et la mission des armées dans la défense et la protection du territoire national et de sa population. Le Livre blanc de 2013 a ainsi confirmé l'inscription de la fonction de protection au rang des cinq priorités de notre stratégie de défense.

Par ailleurs, l'apparition de nouvelles menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale dans le domaine cyber a conduit le législateur à ériger la cyber-défense en priorité nationale. Le ministère des armées prend toute sa part dans cet effort interministériel de protection des intérêts nationaux dans l'espace cybernétique.

OPÉRATION SENTINELLE

L'opération *Sentinelle* est lancée le 12 janvier 2015 à la demande du président de la République, afin de protéger les Français de la menace terroriste en assurant la sécurité des lieux sensibles sur le territoire national. Cette opération intérieure mobilise 7 000 militaires en permanence, effectif susceptible d'être rehaussé à 10 000 hommes en 72 h 00 sur décision du chef des armées.

Cette mobilisation sans précédent des armées a nécessité le vote par le Parlement d'une actualisation de la loi de programmation militaire, promulguée le 28 juillet 2015. Elle définit les dispositions nécessaires au recrutement de soldats supplémentaires et à l'effort d'équipement qu'implique une opération de cette envergure. Des travaux parlementaires et des réflexions sur les retours d'expérience ont permis en 2016 d'adapter Sentinelle aux spécificités du territoire national. La loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé et le terrorisme et la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique ont clarifié les conditions d'ouverture du feu pour le soldat en opération sur le territoire national. L'adoption de modes d'action plus dynamiques vise à renforcer l'effet dissuasif du dispositif.

L'opération *Sentinelle* constitue une réponse adaptée à la continuité de la menace entre les théâtres extérieurs et le territoire national : elle permet d'assurer la sécurité intérieure de la même manière qu'elle garantit sa sécurité extérieure, volets inséparables de la défense de la France.

Les soldats de *Sentinelle* agissent en complément et en étroite collaboration avec les forces de sécurité intérieure. Ils sont placés sous l'autorité administrative du ministre de l'Intérieur et sous commandement opérationnel du chef d'Étatmajor des armées. Cette opération permet la mise en œuvre de savoir-faire militaires propres pour lutter contre le terrorisme et fait ainsi bénéficier la sécurité nationale des compétences spécifiques de nos armées.

LES RÉSERVISTES DE LA GARDE NATIONALE

La situation sécuritaire en France depuis les attentats de 2015 et 2016 a imposé le renforcement, dans la durée, des missions de défense et de sécurité sur le territoire national par les forces de sécurité intérieure et les armées. Pour leur part, les armées sont également engagées sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures. La simultanéité de ces opérations a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution des réservistes à ces missions, en renforçant les militaires d'active. À la suite de l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016, il a été décidé de regrouper les réserves armées au sein de la garde nationale. Outre une participation accrue des réservistes au renforcement de la sécurité des Français, la Garde nationale apporte une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse et favorise la cohésion nationale en développant l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

Officiellement créée le 13 octobre 2016, la Garde nationale donne un nouvel élan à la politique de rénovation en profondeur des réserves opérationnelles du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, en les développant et en renforçant leurs capacités. Elle est intégrée aux forces existantes et rassemble tous les réservistes ayant vocation à porter une arme, soit dans la réserve opérationnelle des Armées, soit dans la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale ou dans la réserve civile de la Police nationale relevant du ministère de l'Intérieur.

La Garde nationale repose donc sur deux « piliers », Défense et Intérieur, dont le volume des réservistes doit être augmenté et la disponibilité améliorée. L'objectif est ainsi de constituer un réservoir de 85 000 réservistes portant les armes contre 65 000 actuellement et d'être en mesure de mobiliser quotidiennement, en cas de besoin, plus de 9 000 réservistes, au lieu de 6 000 aujourd'hui, en renfort des unités d'active.

Pour accompagner la montée en puissance de la Garde nationale et favoriser l'engagement des réservistes, plusieurs mesures ont été prises, notamment sur le plan budgétaire. Des mesures financières d'attractivité ont été mises en œuvre pour inciter les jeunes à s'engager (participation au financement du permis de conduire ; allocation d'études spécifique, etc.) et les fidéliser (prime). Elles se cumulent avec la solde que le réserviste perçoit au titre de son activité.

Parallèlement, des mesures à destination des employeurs ont été décidées afin de faciliter l'engagement des salariés.

LA DÉFENSE EN CHIFFRES

Dans le respect de la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, de son actualisation en 2015 et des décisions prises par le Président de la République à la suite des attentats de 2015 et de 2016, le budget du ministère des armées a été abondé de 600 millions d'euros en 2017 par rapport à la loi de finances pour 2016, le portant ainsi à 32,7 milliards d'euros hors pensions. Le budget du ministère des armées représente 13,6 % du total du budget général de l'État pensions comprises.

Le budget de la défense française représente environ 1,85 % du PIB en 2016, en prenant en compte les pensions et les opérations extérieures. La France est ainsi le troisième pays de l'OTAN au niveau des dépenses militaires, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Les 22 pays de l'Union européenne membres de l'OTAN (hors Royaume-Uni) consacrent au total près de 189,9 milliards de dollars à la défense, soit 1,3 % de leur PIB total.

Le budget du ministère traduit les priorités fixées par le président de la République au bénéfice des unités opérationnelles, du renseignement, de la cyber-défense et du renouvellement des équipements. Le budget doit aussi permettre d'adapter les moyens des forces déployées sur le territoire national, mais aussi hors de nos frontières, dans le cadre de l'intensification des efforts opérationnels dans le Levant et au Sahel.

Le budget 2017 permettra également d'assurer la montée en puissance du volet ministère des Armées de la Garde nationale (40 000 réservistes opérationnels en 2018), la mise en oeuvre des mesures relatives à l'amélioration de la condition du personnel et la poursuite de l'expérimentation du Service militaire volontaire (SMV).



Par ailleurs, le ministère des armées suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique. En 2017, il consacre 4,9 milliards d'euros à la recherche et développement. Le ministère soutient notamment les programmes de recherche duaux dans le cadre du Pacte Défense-PME.

En 2016, le ministère des armées employait 265 458 personnes, dont 77 % de militaires (205 121) et 23 % de civils (60 337). Les femmes sont aujourd'hui près de 55 000 au sein du ministère des Armées (20,4 %). Elles sont un peu plus de 30 000 à servir dans les armées. Les femmes représentent ainsi 15,3 % du personnel militaire et 38 % du personnel civil. Environ 30 000 militaires sont actuellement engagés, en opération extérieure (6 100), dans nos forces pré positionnées (10 800) et dans la protection du territoire national (13 000).

MATÉRIELS MAJEURS

<u>RAFALE</u>: Le Rafale se caractérise par sa polyvalence lui permettant de réaliser l'ensemble des missions de l'aviation de combat. Ses qualités ont été démontrées sur tous les théâtres d'opérations et plus récemment en Irak et en Syrie ainsi que dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne. Par ailleurs, le Rafale est un succès à l'exportation avec plusieurs contrats depuis 2015 : Qatar : contrat de 24 avions $(6,3 \text{ Mds } \in)$; Égypte : contrat de 24 avions $(5,2 \text{ Mds } \in)$; Inde : contrat de 36 avions $(8 \text{ Mds } \in)$.

<u>A400M</u>: L'A400M est le résultat du besoin commun exprimé par sept pays d'un nouvel avion de transport militaire ayant des capacités tactiques et logistiques aux performances uniques. La polyvalence des appareils engagés dans l'opération *Barkhane* témoigne de la plus-value opérationnelle de ce programme. L'armée de l'Air a d'ores et déjà reçu 11 A400M Atlas.

<u>TIGRE</u>: Déployé sur les théâtres d'opérations de façon continue depuis 2009, l'hélicoptère de combat *Tigre* offre à l'armée de Terre un avantage opérationnel majeur. Ses capacités, en termes de puissance et précision des feux ainsi que son autonomie, constituent un atout de premier ordre pour les unités terrestre engagées au Mali, doublé en outre d'un effet dissuasif.

<u>NH90</u>: Le NH90 TTH (Tactical Transport Helicopter), baptisé *Caïman* dans l'armée de terre, est un hélicoptère européen, fruit de la coopération entre les pays membres de l'OTAN, qui permet à la France de renouveler sa flotte d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut. Le NH90 se décline en deux versions ; une version transport tactique pour l'armée de terre et une version lutte antisurface et anti-sous-marine pour la marine nationale. C'est un hélicoptère polyvalent et *combat proven* à la pointe de la technologie, déployé au Mali au sein de l'opération *Barkhane* depuis 2014.

<u>VBCI</u>: Remplaçant l'AMX-10P chenillé, le véhicule blindé de combat d'infanterie est adapté aux situations opérationnelles auxquelles sont confrontées les unités d'infanterie. *Combat proven*, il a rempli avec succès ses missions en Afghanistan, au Liban et surtout plus récemment au Mali. Le VBCI offre à l'armée de Terre de grandes capacités d'observation et de feu ainsi qu'un haut niveau de protection. Adapté au système *FELIN* depuis 2013, il est doté des systèmes d'information lui permettant de constituer l'un des maillons de numérisation de l'espace de bataille (programme *SCORPION*).

<u>CAESAR</u>: Le camion équipé d'un système d'artillerie est l'élément clé de l'artillerie pour l'appui-feu au contact. Sa précision et sa capacité d'appui-feu longue portée ont été largement démontrées récemment au Levant, et sa grande mobilité a été un avantage opérationnel majeur pour l'armée de Terre au Mali. Ses qualités ont été confortées par des commandes à l'export à destination de la Thaïlande, de l'Arabie Saoudite, et de l'Indonésie.

<u>LRU</u>: Le lance-roquettes unitaire complète les moyens d'appui-feu en permettant en permanence des frappes de grande précision et à grande distance. Le LRU est issu de la revalorisation du lance-roquettes multiples, conduite en coopération avec l'Allemagne et l'Italie. Il est actuellement déployé dans la bande sahélo-saharienne.

<u>LECLERC RÉNOVÉ</u>: Premier char de 3ème génération, le Leclerc constitue l'essentiel d'un système d'arme novateur. Aux traditionnelles capacités de feu (tir sur cibles fixes à 4 000 m en roulant), de mobilité et de protection, s'ajoute celle de l'information du commandement grâce à l'informatique de bord et à la transmission des données dont il dispose. Il est actuellement déployé en Estonie dans le cadre de la posture de présence avancée renforcée de l'OTAN. Partie intégrante du programme *SCORPION*, 200 Leclerc rénovés seront livrés à partir de 2020.

<u>PORTEUR POLYVALENT LOURD DE DEPANNAGE</u>: Le programme porteurs polyvalents terrestres vise à doter l'armée de Terre d'une nouvelle flotte de camions blindés, en offrant à l'équipage une protection adaptée et les derniers systèmes de communication. Les PPT assurent les ravitaillements logistiques sur les théâtres d'opération, le transport ou l'évacuation de personnel en condition opérationnelle, la maintenance et l'évacuation de véhicules immobilisés. Déclinés en quatre versions, ils sont projetables par bâtiment de projection et de commandement (BPC) ou A400M. Ils sont actuellement déployés au Mali dans le cadre de l'opération *Barkhane*. Le PPLD permet le halage d'autres véhicules immobilisés à l'aide d'un treuil de 18 tonnes, le levage jusqu'à 12 tonnes à l'aide d'une grue et le remorquage des principaux véhicules en services (notamment du VBCI).

SONDAGES DE LA DÉFENSE

<u>PERCEPTION DES MENACES</u>: La menace terroriste reste particulièrement inquiétante, puisqu'elle est citée comme étant la menace la plus préoccupante par 79 % des Français (IFOP-DICoD, mai 2017). Les territoires sous influence de Daech au Proche et Moyen-Orient (Irak, Syrie, Iran, Liban, Israël, Egypte, Yémen) sont cités comme étant la zone géographique la plus menaçante pour les intérêts de la France par 61% des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

<u>IMAGE DU MINISTERE DES ARMÉES</u>: Le ministère des Armées est considéré comme performant et dynamique par une majorité des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

IMAGE DES ARMÉES: 88 % des Français ont une bonne image des Armées (IFOP-DICoD, mai 2017), score en constante augmentation depuis 2014 (+ 13 points en 3 ans), et qui atteint cette année un niveau record. Les armées françaises sont considérées comme efficaces (80 %), formées de cadres compétents (79 %), capables d'assurer la protection de la France et des Français (76 %), et complémentaires entre elles (74 %) (IFOP-DICoD, mai 2017). La qualité des soldats est le principal point fort de nos armées selon 70 % des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

4

<u>LES MISSIONS DE NOS ARMÉES</u>: Les missions considérées comme prioritaires pour les forces armées sont les suivantes:

- la destruction d'un foyer de terrorisme menaçant la France (90 %, soit une augmentation de 11 points depuis 2012);
- la protection des Français sur le territoire national (87 %);
- le secours en cas de catastrophes (87 %);
- la libération d'otages français (82 %);
- la lutte contre les cyber-attaques et le cyber-terrorisme (80 %).

Une très large majorité des Français (86 %) approuve les opérations de lutte contre Daech en Irak et en Syrie (IFOP-DICoD, mars 2017). 77 % des Français approuvent l'opération *Sentinelle* sur le territoire national (IFOP-DICoD, mars 2017). 80 % des Français font confiance aux armées pour intervenir sur le territoire national en cas d'attaque terroriste (IFOP-DICoD, mars 2017).

<u>EUROPE DE LA DÉFENSE</u>: 68 % des Français considèrent que l'Europe de la Défense doit se construire dans le cadre global de l'OTAN (IFOP-DICoD, mai 2017). Une participation commune aux opérations extérieures doit être la priorité pour l'Europe de la Défense, selon 54 % des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

<u>LE BUDGET ET LES ATTENTES</u>: Compte tenu du contexte actuel, 66 % des Français sont en faveur d'une augmentation et d'une modernisation des forces conventionnelles françaises pour en maintenir la crédibilité. 55 % des Français considèrent le budget actuel de la Défense insuffisant pour que les armées puissent remplir leurs missions de défense (IFOP-DICoD, mai 2017), un score en augmentation de 20 points depuis 2012. 82 % des Français souhaitent que le budget de la Défense soit maintenu ou augmenté (IFOP-DICoD, mars 2017).

<u>RÉSERVE, GARDE NATIONALE ET JEUNESSE</u>: La Garde nationale est aujourd'hui connue par 85 % des Français, et la réserve militaire par 78 % (IFOP-DICoD, mai 2017). 50 % des Français ont aujourd'hui connaissance d'une augmentation des recrutements dans la réserve (IFOP-DICoD, mai 2017). Parmi les plus jeunes d'entre eux, 43 % pourraient envisager d'intégrer la réserve militaire (CSA-DICoD, mars 2017). 54 % des jeunes de moins de 30 ans s'intéressent aux questions de défense (CSA-DICoD, mars 2017).

Sources: DICoD

Déploiement du HK 416 F dans les unités de l'armée de Terre

Les premières livraisons du HK 416 F, nouveau fusil d'assaut de l'armée de Terre qui en détiendra à terme 93 080 exemplaires, débuteront en juin 2017 et se termineront en 2028.

Ce fusil sera livré en deux versions : standard et courte. Il équipera toutes les unités de l'armée de Terre et sera compatible avec toutes les munitions de 5,56 mm homologuées OTAN. Les accessoires (aide à la visée, lunette, désignateur laser) seront très facilement adaptables sur cette arme.

Les armes seront félinisées directement en régiment grâce à des kits en 2020 et 2021. Des FAMAS FELIN coexisteront jusqu'alors avec les HK 416 F dans les unités afin de préserver la supériorité apportée par FELIN.

Les unités équipées en 2017 en HK 416 F 2017

1er Rtir : 660 / 13ème DBLE : 660 / 8ème RPIMa : 660 / 2ème REP : 660 / 1er RHP : 140 / 1er RCh : 140 / 5ème RD : 250 / 17ème RGP : 290 / 40ème RA : 100 / 68ème RAA : 100 / 35ème RAP : 100 / 27ème BIM : 60 / CENZUB-94ème RI : 20 / CENTIAL-51ème RI : 20 / CNEC-1er CHOC : 40 / CEITO-13ème DBLE : 10 / 3ème REI : 40 / 9ème RIMa : 40 / 2ème RPIMa : 40 / 5ème RC : 57 / 4ème RE : 180 / ESCC : 200 / ENSOA : 343 / EMD : 300 / EMS : 50 / ETLO : 20 / EG : 90 / ECOMAT : 10 / STAT : 20

Les unités équipées en 2017 en HK 416 F 2018

 $152^{\grave{e}me} \; RI: 660 \; / \; 35^{\grave{e}me} \; RI: 660 \; / \; 2^{\grave{e}me} \; RIMa: 660 \; / \; 126^{\grave{e}me} \; RI: 660 \; / \; 126^{\grave{e}me} \; RIMa: 660 \; / \; 7^{\grave{e}me} \; BCA: 660 \; / \; 132^{\grave{e}me} \; BCAT: \; 204 \; / \; RICM: \; 150 \; / \;$

Les accessoires

10 chargeurs / 1 bipied / 1 dispositif de tir à blanc / 3 chargeurs pour munitions d'exercice / 1 baïonnette (version standard) / 1 trousse d'entretien / 1 sangle ISTC / 1 housse de protection / 1 bouchon de protection (canon) / 1 talon de crosse concave / 1 talon de crosse convexe / 1 aide à la visée / 1 témoin d'obturation de chambre

Source: TIM nº 285 - Juin 2017

Biographie du nouveau CEMA

Le général d'armée François LECOINTRE est né le 6 février 1962 à Cherbourg. Il est marié et père de quatre enfants.

Saint-cyrien de la promotion « Général Monclar » (1984 -1987), il choisit l'arme des troupes de marine, spécialité infanterie, et poursuit sa formation à l'École d'application de l'infanterie à Montpellier. Il sert principalement au 3ème régiment d'Infanterie de marine à Vannes, comme chef de section de 1988 à 1991, officier adjoint puis commandant de compagnie entre 1993 et 1996, et enfin, en qualité de chef de corps de 2005 à 2007. Il sert également au 5ème régiment interarmes d'outremer à Djibouti de 1991 à 1993.

Il a connu de nombreuses expériences opérationnelles, en République Centrafricaine en 1989, lors de la Guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, au Gabon puis au Rwanda en 1994, à Sarajevo en 1995. C'est lors de cette mission effectuée sous mandat de l'ONU qu'il monte à l'assaut le 27 mai 1995 avec le lieutenant Bruno Heluin et ses hommes pour reprendre le poste du pont de Vrbanja. Il sera projeté en Côte d'Ivoire en tant que chef de corps avec son régiment lors de l'opération *Licorne* à l'hiver 2006.



Breveté de l'École de Guerre en 2001, il sert durant quatre ans à l'État-major de l'armée de Terre, comme rédacteur des interventions du chef d'état-major, puis au bureau de conception des systèmes de forces. Après son temps de commandement de chef de corps, il est stagiaire au centre des hautes études militaires et auditeur à l'institut des hautes études de la Défense nationale de 2007 à 2008, puis il assure la direction de la formation de la 58ème session du centre des hautes études militaires des études. De 2009 à 2011, il sert au cabinet militaire du ministre de la Défense.

Le 1er août 2011, promu officier général, il prend la tête de la 9ème brigade d'Infanterie de Marine, à Poitiers, pendant deux années. Il est engagé au Mali à la tête de la première mission européenne de formation de l'armée malienne de janvier à juillet 2013.

Le 1er août 2013, il retrouve l'État-major de l'armée de Terre comme chargé de mission, puis aux fonctions de sous-chef d'État-major « performance-synthèse » de 2014 à 2016. Il est promu général de division le 1er août 2015.

Depuis le 1er août 2016, il occupe les fonctions de chef du cabinet militaire du Premier ministre. Il est élevé au rang et appellation de général de corps d'armée le 1er mars 2017. Le 19 juillet 2017, en Conseil des ministres, le général de corps d'armée LECOINTRE est élevé au rang et appellation de général d'armée, et nommé chef d'État-major des armées à compter du 20 juillet 2017.

Breveté d'études militaires supérieures, titulaire de quatre citations, le général d'armée François LECOINTRE est commandeur de la Légion d'honneur et Commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Source: Defense.gouv.fr

À l'initiative des comités de la Légion d'honneur, du Souvenir français et de l'Union Nationale des Combattants, une conférence se tiendra le vendredi 29 septembre 2017, salle des Petits Ormeaux à MARCILLY s/Tille (21120).	À l'initiative de l'Association des Réservistes de la Nièvre, une conférence se tiendra le samedi 21 octobre 2017 dans les salons de la Délégation Militaire de la Nièvre - 9 square de la Résistance - 58000 NBVERS.			
Cette conférence dispensée par le lieutenant-colonel (R) Jean-François REBIFFÉ, délégué régional UNABCC Bourgogne Franche-Comté et du lieutenant (R) Christian BUREAU, officier communication de l'UNABCC aura pour thème :	Cette conférence dispensée par le lieutenant-colonel (R) Jean-François REBIFIÉ, délégué régional UNABCC Bourgogne Franche-Comté et du lieutenant (Ro 1 Christian BUREAU, officier communication de l'UNABCC et président de l'ARN aura			
« Les premiers engagements des chars d'assaut sur le chemin des Dames »	pour thème :			
Les conférenciers aborderont les points suivants :	« Les premiers engagements des chars d'assaut sur le chemin des Dames ».			
* Le contexte : L'offensive NIVELLE / Les objectifs, le terrain, les moyens,	Les conférenciers aborderont les points suivants :			
* L'engagement des chars : La doctrine d'emploi des chars en 1917 / La préparation et l'attaque / Le blain de l'engagement, * Les enseignements et l'évolution de la doctrine * Les chars famçais et étrangers * Le devoir de mémoire	* <u>Le contexte</u> : L'offensive Nivell.E' / Les objectifs, le terrain, les moyens, * <u>Vengagement des chars</u> : La doctrine d'emploi des chars en 1917 / La préparation et l'attaqu bilan de l'engagement, * <u>Les enseignements et l'évolution de la doctrine</u> * <u>Les chars français et d'ernagers</u> * <u>Le devoir de mémoire</u>			
Vous êtes conviés le :	Vous êtes conviés le :			
Vendredi 29 septembre 2017 à 20 h 30 à la salle des Pétits Ormeaux -21120 MARCILLY s/Tille	Samedi 21 octobre 2017 à 09 h 30 à l'hôtel de la Délégation Militaire de la Nièvre 9 square de la Résistance - 58000 NEVERS			
Bulletin réponse *	×			
	Bulletin réponse *			
Nom: Prénom:	~			
	Nom: Prénom:			
Sera accompagné de :				
	Sera accompagné de :			
Adresse :	10			
AMONO.	Adresse :			
Participera à la conférence ** : OUI NON	Participera à la conférence ** : OUI NON			
À retourner par mail pour le 25 septembre 2017 à (dernier délai) :	À retourner par mail pour le 15 octobre 2017 à (dernier délai) :			
jf.rebiffe@gmail.com	nievre.aor@gmail.com			
 Nous vous remercions de bien vouloir remplir le bulletin réponse et de respecter la date d'échéance. Merci de rayer une mention 	* Nous vous remercions de bien vouloir remplir le bulletin réponse et de respecter la date d'échéance. ** Merci de rayer une mention			
CMILL COURS				

Conférence Centenaire du chemin des Dames Les premiers engagements des chars d'assaut

Cette conférence dispensée par le lieutenant-ce délégué régional UNABCC Bourgogne Franche-C BUREAU, officier communication de l'UNABCC au « Les premiers engagements des chars d'as: Les conférenciers aborderont les points suivants * Le contexte: l'Offensive NVELLE / Les objectifs, le te L'engagement des chars : La doctrine d'emploi de l'attaque / Le bilan de l'engagement, * Les enseignements et l'évolution de la doctrine Les chars français et étrangers * Le devoir de mémoire Vous êtes conviés le Vendredi 29 septembre 20 à la salle des Petits Ormeaux - 21120 Sera accompagné de Particinera à la conférence ** : À retourner par mail pour le 25 septembre 2017 à

À l'initiative de mon camarade, le lieutenant-colonel Jean-François REBIFFÉ, ancien adjoint-chef BOI du 4ème RCh, nous organisons des conférences sur le Centenaire du chemin des Dames et plus particulièrement sur les premiers engagements des chars d'assaut à Berry-au-Bac (avril 1917) et au moulin de Laffaux (mai 1917). Les premières dates sont le 29 septembre dans la région dijonnaise et le 21 octobre à la DMD de Nevers.

D'autres dates sont prévues sur Clermont-Fd, Autun et à Bourges.

La conférence dure approximativement deux heures et a pour thème les sujets suivants : * Le contexte : L'offensive NIVELLE / Les objectifs, le terrain, les moyens, * L'engagement des chars : La doctrine d'emploi des chars en 1917 / La préparation et l'attaque / Le bilan de l'engagement, * Les enseignements et l'évolution de la doctrine, * Les chars français et étrangers, * Le devoir de mémoire.

Pour mémoire : Depuis septembre 2016, j'ai eu l'honneur de participer au titre de ma mission communication au comité d'organisation de la commémoration du centenaire des premiers engagement des chars d'assaut à Berry-au-Bac orchestré par l'École de Cavalerie et par l'UNABCC sous l'autorité du père de l'arme, le général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE et du général D'ANSELME, président de l'UNABCC.

Durant ces longs mois de préparation, j'ai travaillé en étroite collaboration avec les officiers communications de l'École de Cavalerie (CNE SANCHEZ et SLT BAVARD), du 501ème Chars de combat (SLT MARIE) et du 12ème Cuirassiers (SLT SUZANNE) sans oublier mon ami M. D'AGOSTINO, photographe des EMS.



Le prince Louis II de Monaco Un ancien combattant de 1914-1918



Il est rare que la prestigieuse carrière militaire d'un ancien combattant de la Grande Guerre de 1914-1918 se trouve incarnée dans un exceptionnel portrait monétaire. Les monnaies et les médailles ont un pouvoir magique : celui de recréer, par les quelques traits d'un beau dessin imprimé sur du métal, des pages d'histoire prestigieuses, héroïques, tragiques et toujours passionnantes. Leur réussite dépend alors totalement de l'art du graveur. Comme celui du peintre, le talent de cet artiste doit restituer la symbolique historique concentrée sur le métal dans une esthétique parfaite. Toutes ces conditions sont réunies dans le magistral portrait réalisé par le très grand artiste que fut le graveur monétaire

français Pierre Turin (1891-1968) pour représenter le prince Louis II durant ses dernières années, de 1944 à 1947 ¹. Avec Lucien Bazor (1889-1974), Pierre Turin fut sans doute le plus grand graveur monétaire français du XXème siècle. Il est bien connu pour ses très belles pièces françaises en argent de 20 francs et de 10 francs, à la Marianne originale tout en étant très classique, réalisées dans les années 1930 dans un style proche de l'art déco. Le succès de ces pièces détermine le gouvernement français de la quatrième République à lui confier, après la guerre de 1939-1945, la réalisation de pièces en nickel aux mêmes motifs, tant pour la métropole française que pour les départements alors français d'Algérie ². Pour Monaco, il réalise la gravure des premières monnaies du prince Rainier III, dont celles au chevalier médiéval rappelant le sceau du premier seigneur de Monaco, Menton et Roquebrune, Charles Ier Grimaldi, à l'époque de la Guerre de Cent ans ³. En 1943, alors que reprend, avec des risques réels pour Louis II, la fabrication monétaire monégasque dans le cadre d'un service rendu à la France à la demande de celle-ci 4, Pierre Turin grave une grande et magnifique médaille en vermeil et en bronze représentant sur un côté le Rocher de Monaco, couronné par le Palais princier et, de l'autre côté, la carte de la Principauté à cette date, c'est-à-dire dans les limites géographiques restreintes instituées par le traité franco-

monégasque du 2 février 1861. L'année suivante, en 1944, à la Libération, Turin grave un extraordinaire portrait de Louis II, pour une médaille qui sera celle de son « jubilé » des vingt-cinq ans de règne, en 1947. Ce même portrait est utilisé, en 1946 et 1947, pour des monnaies monégasques de 10 francs et de 20 francs, dont les essais portent le millésime 1945. L'imagerie de ces deux monnaies et de cette médaille présente l'intérêt d'être un compendium de la carrière militaire française de Louis II 5. Admis à sa majorité, le 6 novembre 1891, au sein de la prestigieuse École spéciale militaire de Saint-Cyr en tant qu'élève étranger, il en sort deux ans plus tard, le 1er octobre 1893, 410ème bis sur



449 élèves, nommé sous-lieutenant au 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique. Du 10 octobre 1894 au 31 août 1895, il suit les cours de l'École d'application de Cavalerie de Saumur : « Éducation excellente ; tenue très correcte, attitude très militaire, caractère doux et réservé, a montré une très grande bonne volonté [...]. Un accident de cheval, survenu dans le service l'a retardé pendant un certain temps mais ne l'a pas empêché de suivre son cours dans d'excellentes conditions, et d'en tirer un sérieux profit » ⁶. Le 1^{er} novembre 1895, il se trouve affecté au 3ème Chasseurs d'Afrique.

Le 4 novembre, le prince Louis est promu lieutenant par son père, le prince Albert I^{er} 7. La Croix de chevalier la Légion d'honneur lui est accordée en 1896 à l'occasion de la visite à Monaco du président de la République Félix Faure 8. Il devient ultérieurement commandeur, le 16 janvier 1913, puis grand-officier le 3 avril 1920 et, devenu souverain, grand-croix le 31 décembre 1922 9.

Il sert en Afrique du Nord française jusqu'en 1899. Il est rayé du contrôle du corps le 16 novembre de cette année, après huit ans et dix jours de service 10. Pendant son séjour algérien, le prince Louis est en garnison à Tlemcen, en Kabylie, à Mécheria, à Aïn Sefra, dans le Sud Oranais, puis à Constantine. C'est dans cette ville qu'il rencontre Marie-Juliette LOUVET, qui lui donne une fille, Charlotte, née le 30 septembre 1898, qui devient plus tard duchesse de Valentinois et princesse héréditaire, mère du prince Rainier III. Au titre de son service en Afrique du Nord française, le prince reçoit la médaille coloniale, proposée le 11 mai 1906 par le ministre de la Guerre Eugène ÉTIENNE 11. Cette médaille est l'une des quatre décorations françaises que Pierre TURIN a gravées sur l'uniforme du prince Louis II porté sur la médaille et les monnaies de 1944-1947. Elle est la plus proche de la fourragère que le prince porte sur l'épaule gauche. L'artiste a su reporter, sur les quatre barrettes, bien visibles, les quatre inscriptions rappelant les campagnes auxquelles le prince avait personnellement participé : Algérie, Sahara, Maroc, Sud-Oranais. Le 16 novembre 1899, le prince Louis quitte l'armée française active 12. Le climat délétère de l'affaire DREYFUS ne favorisait pas la poursuite de la carrière pourtant prometteuse du prince Louis dans une armée qu'il aimait profondément et pour laquelle il avait déjà beaucoup donné, mais qui était, au moins chez la majorité de ses chefs, hostile à son père, fervent dreyfusard. Il lui fallait, en outre, se préparer à assurer la succession. Le 20 septembre, le prince Albert Ier avait promu son fils capitaine 13. En août 1914, éclate la Première Guerre mondiale. Albert Ier, qui proclame la neutralité de son pays, se trouve dans une position délicate : francophone et francophile, lié à la France par le traité de Paris du 2 février 1861 et la convention du 9 novembre 1865 renouvelée en 1912, il était aussi un ami personnel de l'empereur Guillaume II. En outre, dans l'ordre de succession au trône monégasque, venaient alors immédiatement après le prince héréditaire Louis des cousins allemands, les ducs d'Urach, qui appartenaient à la Maison royale de Württemberg, dont ils constituaient une branche cadette. Cette situation ne modifie pas la détermination du prince Louis. Son engagement volontaire n'allait nullement de soi. Le prince héréditaire avait alors quarante-quatre ans et avait quitté l'armée active depuis plus de quinze ans. C'était aussi un risque pour sa vie.

Grâce à l'intervention d'Albert I^{er}, le prince Louis, autorisé à servir comme lieutenant le 17 août, est promu capitaine, au titre étranger dès le 19 du mois ¹⁴. Attaché à l'état-major de la Ve Armée, il remplit les fonctions d'officier de liaison.



Le prince héréditaire participe à ce titre à la bataille de la Marne ainsi qu'à de nombreuses opérations importantes en Champagne et en Picardie. Son courage et son dévouement sont remarqués : ils lui valent l'obtention de la Croix de guerre avec palme en décembre 1915. La citation à l'ordre de l'armée, par le futur maréchal FRANCHET D'ESPEREY, qui accompagne l'attribution de la décoration souligne l'activité, l'esprit d'initiative intelligente, l'audace et le sang-froid du prince Louis : « Engagé volontaire pour la durée de la guerre et attaché à l'État-major d'une armée, a fait preuve de beaucoup d'activité et de la plus intelligente initiative dans ses fonctions d'officier de liaison. S'est fait remarquer au



front par son audace et son sang-froid au cours des diverses reconnaissances qu'il a exécutées sur le front ». Le 24 octobre 1916, le prince Louis est promu chef d'escadrons, c'est-à-dire commandant. Le 28 mai 1917, le colonel SPIRE, chef d'État-major de la Vème armée note le 28 mai 1917 : « Officier supérieur servant avec le plus grand dévouement la France à laquelle il est très attaché. Toujours prêt à marcher pour toutes les missions. A rempli, au cours des opérations offensives d'avril, les fonctions d'agent de liaison auprès du CA attaquant les hauteurs de Craonne. A montré en cette circonstance les meilleures qualités militaires » 15.

Cité à l'ordre d'un des corps d'armée italiens, il obtient la Croix de guerre italienne le 1^{er} octobre 1918, remise lors d'une prise d'armes à Neufchâteau ¹⁷. Il reçoit la Croix de guerre belge des mains du roi Albert I^{er} lorsqu'il est désigné par le général GUILLAUMAT pour aller saluer officiellement le souverain au moment où la Ve armée française pénétrait en Belgique ¹⁸.

Le 31 décembre 1918, une nouvelle citation, à l'ordre de l'armée, lui est décernée par le général GUILLAUMAT, rappelant que « du premier jour des opérations, n'a cessé de faire preuve des mêmes qualités de courage et de dévouement à la France. Agent de liaison auprès des corps d'armées engagés dans la bataille, a exécuté de nombreuses missions périlleuses ; a tenu, pour secourir les habitants, à se rendre le premier dans un village reconquis et soumis à de violents bombardements » 19.

Une dernière citation, rétrospective, le 4 avril 1919, à l'ordre du corps d'armée, décrit un « officier vigoureux qui a fait preuve, le 16 avril 1917, au Chemin des Dames et les jours suivants, de l'activité la plus intelligente. Officier de liaison de l'armée auprès des divisions engagées, a parcouru maintes fois, sans le moindre souci du danger, les terrains les plus violemment battus par le feu de l'adversaire, allant chercher sur place les renseignements nécessaires au commandement et portant partout sa bonne humeur réconfortante, son calme que rien n'émeut, sa foi inébranlable dans le succès » 20. Les palmes et étoile qui figurent sur le ruban de la Croix de guerre française, présente sur la médaille et les monnaies de Pierre Turin, correspondent aux citations du prince Louis : les deux palmes de bronze représentent celles à l'ordre de l'armée. Le 24 janvier 1919, sa notation par le chef d'Étatmajor de la Vème armée mentionne un « officier des plus sympathiques ; [...] a laissé le meilleur souvenir à tous les chefs et les camarades [...]. D'une grande simplicité et animé d'un grand désir de se rendre utile, est toujours prêt pour toutes les missions qui se présentent et sait les remplir avec autant de tact, que de jugement et d'entrain ».



La guerre achevée, le prince est affecté au 2ème bureau (renseignements) de l'État-major du gouvernement militaire de Metz, où il « fait preuve de beaucoup de zèle, d'intelligence et de dévouement dans son service ». Le général BERTHELOT note qu'il « a rendu de bons services partout où il a été employé. Beaucoup de tact. Très sympathique » 2¹. Le 23 septembre 1919, il est promu lieutenant-colonel au 24ème régiment d'Infanterie de Cavalerie. Le 16 novembre 1919, le lieutenant-colonel de Monaco sollicite de la haute bienveillance du ministre de la guerre, Georges Clemenceau, « la faveur de continuer à servir encore pendant une durée minimum de six mois dans l'armée française au titre étranger et d'être affecté à l'État-major du Résident général de France au Maroc » 2², le général Lyautey. Cette demande du future Louis II est approuvée à tous les échelons de la voie hiérarchique, jusqu'au cabinet du ministre, ainsi que par le général Lyautey. Par décrets du 10 décembre 1919, le prince est admis dans la Légion étrangère, et affecté au 1er régiment 2³. Mais le 24 janvier 1920, le départ du prince Louis pour le Maroc est retardé. Le 2 février, une demande d'affectation en Haute-Silésie émane du général Le Rond, président de la Commission interalliée dans ce territoire occupé. Le lieutenant-colonel de Monaco remplit alors, pendant « 19 mois les fonctions de chef du service des passeports ».

Très attaché à ses devoirs. Grâce à son tact et à sa fermeté, a fort bien mené ce service rendu particulièrement délicat par la situation politique, comme par le caractère interallié du gouvernement de Haute-Silésie. Son attachement sincère et constant pour la France comme ses qualités militaires justifient une proposition exceptionnelle au titre étranger pour le grade supérieur », écrit le général le 5 septembre 1921 ²⁴. Le 3 décembre 1921, le prince héréditaire est promu colonel.

Le prince Louis reçoit la Croix de guerre des « Théâtres d'opérations extérieures » (TOE) le 30 janvier 1922, avec étoile de vermeil, pour son action dans l'Allemagne occupée. La citation, à l'ordre du corps d'armée, précise qu'il « a été particulièrement exposé aux rancunes des militants allemands. À plusieurs reprises, se trouvant isolé au milieu des manifestants hostiles, les a forcés au respect par la fermeté et la vigueur de son attitude ». Le 11 février 1922, le gouvernement interallié lui attribue la Médaille commémorative de Haute-Silésie 25. Le gouvernement tchécoslovaque lui décernera sa Croix de guerre le 27 juillet 1934 26.

Le gouvernement français, reconnaissant des services rendus par Louis de Monaco de 1914 à 1922, après ceux de 1891 à 1899, lui confère le grade de général de brigade le 25 juin 1922, « à titre fictif » ²7. La mort de son père, le prince Albert Ier, le lendemain, le fait devenir Louis II, prince souverain de Monaco. Le 25 janvier 1923, un congé « sans solde, sans limite de durée » est accordé par le ministre de la Guerre.

Atteint par la limite d'âge de son grade le 12 juillet 1929, le prince Louis II est définitivement rayé des contrôles du 1^{er} régiment étranger. Le 5 octobre suivant ²⁸, le gouvernement français lui octroie la Médaille militaire. Dans la conception française des décorations, la Légion d'honneur est octroyée aux officiers ; la Médaille militaire aux sous-officiers.

4



L'attribution de la Légion d'honneur aux sous-officiers est très rare, réservée aux titulaires d'états de service particulièrement remarquables. Celle de la médaille militaire à des officiers est rarissime; elle est réservée à ceux dont les états de services sont tout à fait exceptionnels. C'est dans son uniforme de général de brigade que le prince Louis II reçoit officiellement cette distinction tout à fait particulière, le 10 décembre 1931, dans la cour d'honneur des Invalides à Paris. La décoration lui est personnellement agrafée par le ministre de la Guerre André MAGINOT. La Médaille militaire est donc naturellement la première des décorations arborées par le prince Louis II sur son uniforme de général français dans la composition gravée de Pierre Turin. Sa présence y est plus importante que les insignes de Grand-croix de la Légion d'honneur, que l'on voit sur certaines représentations de Louis II en uniforme. Le 4 mai 1936, la Croix du combattant volontaire lui est encore accordée ²⁹. Le 25 avril 1939, le gouvernement français élève le prince Louis II au grade de général de division, « à titre fictif ». Sur la médaille et les monnaies de Pierre Turin, les trois étoiles de général de division, qui remplacent les deux étoiles de général de brigade, ne sont pas visibles sur la manche de l'uniforme. Par

contre, la fourragère double, portée sur l'épaule gauche, se remarque bien : l'une aux couleurs de la médaille militaire, l'autre de la Légion d'honneur.

Le prince Louis II en uniforme de général de l'armée française, huile sur toile par G. PICCIOLI, Monaco, 1937. Coll. Château de Marchais. Cl. Geoffroy MOUFFLET – Archives du Palais princier de Monaco.

On dit que « les monnaies racontent l'histoire » 30, et cela est vrai aussi pour les médailles. Par son exceptionnelle composition médaillistique et monétaire de 1944-1947, Pierre Turin a brillamment gravé dans le métal, pour l'éternité, sur un uniforme d'officier général,

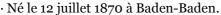
Détail de l'uniforme de général de l'armée française du prince Louis II. Coll. Palais de Monaco. CL Geoffroy MOUFFLET – Archives du Palais princier de Monaco

quatre prestigieuses décorations et un grade qui rappellent la mémoire du prince-soldat exemplaire que fut Louis GRIMALDI de Monaco, ancien combattant de 1914-1918, dont le souvenir mérite d'être ravivé en ce centenaire de la Première Guerre mondiale.

1 Raymond DE Vos, History of the monies, medals and tokens of Monaco 1640-1977, New York, 1977, M 14 et M 15 / 2 Francesco PASTRONE, Monnaies françaises 1789-2013, Monaco, Éd. Victor Gadoury, 2013, nº 801, 810-811, 852, 859 / 3 F. PASTRONE, Monnaies françaises [...], nº 143. Christian et Jean-Louis CHARLET, Les monnaies des princes souverains de Monaco, Monaco, Archives du Palais princier, 1997, p. 183, n° 198 / 4 Christian et Jean-Louis CHARLET, « La politique monétaire du Prince Louis II de Monaco », Annales monégasques, n° 31, 2007, p. 70 (notamment n. 35 et 36) / 5 APM, C 888. Jacques DELALEU, « Le Prince Louis II de Monaco : sa carrière militaire », Annales monégasques, nº 13, 1989, p. 43-70 / **6** APM, C 888, Saumur, 13 août 1895 / 7 Journal de Monaco, 38e a., nº 1947, 12 novembre 1895, p. 1 / **8** APM, A 114, ordonnance souveraine n° 421 du 12 mars 1896 autorisant à accepter et à porter la décoration / 9 APM, C 915 / 10 Service historique de la Défense (SHD), Yh 209 / 11 SHD, Yh 209 / 12 SHD, Yh 209 / 13 APM, A 117, ordonnance souveraine n° 706 du 20 septembre 1899 / 14 SHD, Yh 209 / 15 SHD, Yh 209 / 16 SHD, Yh 209 / 17 APM, C 915; Journal de Monaco, 61e a., n° 3164, 5 novembre 1918, p. 2 / 18 APM, C 654, le prince héréditaire Louis à son père Albert I^{er}, « secteur 52 », 1^{er} décembre 1918 ; Journal de Monaco, 61e a., n° 3168, 3 décembre 1918, p. 1 / **19** SHD, Yh 209 / **20** SHD, Yh 209 / **21** SHD, Yh 209 / **22** SHD, Yh 209 / **25** APM, C 915 / 26 APM, C 915; Journal de Monaco, 77e a., nº 4007, 30 août 1934, p. 1 / 27 SHD, Yh 209. L'appellation de général à titre fictif doit s'entendre comme une nomination dépourvue de commandement et d'affectation en qualité de général, mais non d'une nomination fantaisiste ou de complaisance comme pourrait le laisser entendre une interprétation malveillante. Toutes proportions gardées, on peut comparer son cas aux colonels partant en retraite qui sont nommés généraux dans la 2e section du cadre de réserve ainsi qu'à certains militaires célèbres issus de la Résistance française au cours de la Seconde Guerre mondiale, par exemple les « généraux » Jacques CHABAN-DELMAS, Pierre GUILLAIN DE BÉNOUVILLE, Henry D'ASTIER DE LA VIGERIE, ainsi que le lieutenant-colonel Henry ROL-TANGUY. En tant que prince héréditaire, le futur Louis II pouvait servir dans l'armée française, à titre étranger. Mais, devenu prince souverain de Monaco, cette situation n'était pas concevable, le statut d'un officier général de l'armée française étant incompatible avec la qualité de chef d'État étranger / 28 APM, C 915 / 29 APM, C 915 / 30 Jean BABELON, Les monnaies racontent l'histoire, Paris, Fayard (Résurrection du passé), 1963, 213 p.

> <u>Article de</u> : Louis CHARLET <u>Source</u> : Palais princier de Monaco

Biographique de Louis II



- · 1891 : Élève étranger de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion du Soudan, 1892-1893).
- · 1894-1895 : École d'application de Cavalerie de Saumur. Affecté au 3ème Chasseurs d'Afrique comme sous-lieutenant.
- · 4 novembre 1895 : promu lieutenant par son père, le prince Albert I^{er} (1848-1922).
- · 1896 : Chevalier de la Légion d'honneur, accordée à l'occasion de la visite à Monaco du président de la République Félix FAURE. Commandeur en 1913, Grand-officier en 1920, Grand-croix en 1922, après son avènement comme souverain.
- · 1899 : Promu le 20 septembre au grade de capitaine par son père, il est rayé du contrôle du corps le 16 novembre, dans le contexte particulièrement tendu de l'affaire DREYFUS, après avoir servi huit ans en Afrique du Nord.
- · 11 mai 1906 : Louis est proposé pour l'obtention de la Médaille coloniale, par le ministre de la Guerre Eugène ÉTIENNE, au titre de son service en Afrique du nord.
- À la déclaration de guerre, Monaco est lié à la France par le traité de Paris du 2 février 1861. Albert I^{er} proclame la neutralité de la Principauté.
- · 17 août 1914 : Louis de Monaco est autorisé à servir comme lieutenant. Le 19, il est nommé capitaine, grâce à l'intervention d'Albert I^{er}, qui fait valoir la promotion monégasque de 1899.
- · 29 août 1914 : Louis rejoint l'État-major de la 5ème Armée, dans les Ardennes, sous les ordres du général Franchet d'Espèrey. La guerre de mouvement oblige l'État-major de la 5ème Armée à changer plusieurs fois de cantonnement. Craonne et Jonchery-sur-Vesle sont tour à tour le siège du quartier général.



De septembre 1914 à juin 1918, la 5^{ème} Armée est positionnée essentiellement en Champagne et son État-major reste fixé dans le village de Jonchery-sur-Vesle, dans la région de Reims, à 20 km au sud du plateau de Craonne et du chemin des Dames. Le prince Louis passe donc l'essentiel du conflit dans ce secteur, où il participe à de nombreuses opérations importantes.

- · 15 décembre 1914 : Il est désigné pour des fonctions d'officier de liaison.
- · 1er novembre 1915 : Louis est cité à l'ordre de l'armée, par le général Franchet d'Espèrey : « Engagé volontaire pour la durée de la guerre et attaché à l'État-major d'une armée, a fait preuve de beaucoup d'activité et de la plus intelligente initiative dans ses fonctions d'officier de liaison. S'est fait remarquer au front par son audace et son sang-froid au cours des diverses reconnaissances qu'il a exécutées sur le front ».
- · Louis est promu chef d'escadrons le 24 octobre 1916.
- · 1er octobre 1918 : Louis obtient la Croix du mérite de guerre italienne.
- \cdot 28 novembre 1918 : Chargé d'aller saluer officiellement à Bruxelles le roi Albert I $^{\rm er}$, il reçoit la Croix de guerre belge de ses mains.
- \cdot Le 7 décembre 1918, le général GUILLAUMAT, qui a pris le commandement de la 5 $^{\rm ème}$ Armée début octobre, lui décerne une belle citation à l'ordre de l'armée :
- « Du premier jour des opérations, n'a cessé de faire preuve des mêmes qualités de courage et de dévouement à la France. Agent de liaison auprès des corps d'armées engagés dans la bataille, a exécuté de nombreuses missions périlleuses ; a tenu, pour secourir les habitants, à se rendre le premier dans un village reconquis et soumis à de violents bombardements ».
- · En avril 1919, une dernière citation, à l'ordre du corps d'armée :
- « officier vigoureux qui a fait preuve, le 16 avril 1917, au Chemin des Dames et les jours suivants, de l'activité la plus intelligente. Officier de liaison de l'armée auprès des divisions engagées, a parcouru maintes fois, sans le moindre souci du danger, les terrains les plus violemment battus par le feu de l'adversaire, allant chercher sur place les renseignements nécessaires au commandement et pourtant partout sa bonne humeur réconfortante, son calme que rien n'émeut, sa foi inébranlable dans le succès ».

Après la guerre, Louis est affecté au 2ème bureau (les renseignements) de l'État-major du gouvernement militaire de Metz.

- · 23 septembre 1919 : Remarqué pour son zèle et son dévouement, mais aussi pour son tact et son abord sympathique, bien noté par le général Berthelot, Louis est promu au grade de lieutenant-colonel au 24ème régiment d'Infanterie.
- · 1920 à fin 1921 : Le lieutenant-colonel de Monaco remplit pendant « 19 mois les fonctions de chef du service des passeports. Très attaché à ses devoirs. Grâce à son tact et à sa fermeté, a fort bien mené ce service rendu particulièrement délicat par la situation politique, comme par le caractère interallié du gouvernement de Haute-Silésie. Son attachement sincère et constant pour la France comme ses qualités militaires justifient une proposition exceptionnelle au titre étranger pour le grade supérieur », écrit le général LE ROND, président de la Commission interalliée de Haute-Silésie, le 5 septembre 1921.
- · Le 3 décembre 1921, le prince héréditaire est promu colonel.
- · Le prince Louis reçoit la Croix de guerre des « Théâtres d'opérations extérieures » (TOE) le 30 janvier 1922, avec étoile de vermeil, pour son action dans l'Allemagne occupée.
- · Le 11 février 1922, le gouvernement interallié lui attribue la Médaille commémorative de Haute-Silésie. · 25 juin 1922 : Louis de Monaco, à 52 ans, devient général de brigade « à titre fictif », en reconnaissance des services rendus entre 1891 et 1899, et, sans discontinuer, depuis 1914. Albert I^{er} meurt le lendemain de cette promotion.
- · 25 janvier 1923, devenu souverain, Louis II quitte définitivement l'armée française et obtient du ministre de la Guerre un congé « sans solde, sans limite de durée ».
- · 24 avril 1928 : Inauguration du monument aux morts de Monaco, en présence de la famille princière et du maréchal PÉTAIN, cinq ans après la pose de la première pierre en 1923.
- · 12 juillet 1929 : Louis est rayé des contrôles du 1er régiment Étranger, alors qu'il vient d'atteindre la limite d'âge de son grade.
- · 5 octobre 1929, il obtient la Médaille militaire. La distinction, très rarement octroyée aux officiers, de grande valeur donc, est remise au prince dans la cour des Invalides à Paris, par le ministre de la Guerre André MAGINOT, le 10 décembre 1931.
- · 18 février 1930 : Louis décerne au maréchal Franchet d'Espèrey la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Charles.
- \cdot 27 juillet 1934 : Le gouvernement tchécoslovaque lui décerne sa Croix de guerre.
- · 4 mai 1936 : Louis II reçoit la Croix du combattant volontaire.
- · 1937 : Louis obtient la Médaille de la Marne.
- \cdot 25 avril 1939 : À l'âge de soixante-neuf ans, il est élevé au grade de général de division, « à titre fictif » une nouvelle fois.
- · Décès le 9 mai 1949 à Monaco.



Dès sa majorité, le prince héréditaire Louis de Monaco (1870-1949) s'oriente vers la carrière militaire, dans la tradition de ses ancêtres GRIMALDI qui ont servi dans les armées de la France depuis la fin du XVIIème siècle. En 1891, il intègre, en tant qu'élève étranger, la prestigieuse École spéciale militaire de Saint-Cyr. Entre 1894 et 1895, il suit les cours de l'École d'application de Cavalerie de Saumur. Il est ensuite affecté au 3ème Chasseurs d'Afrique comme sous-lieutenant. Le 4 novembre 1895, il est promu lieutenant par son père, le prince Albert Ier (1848-1922). La Croix de chevalier de la Légion d'honneur lui est accordée en 1896 à l'occasion de la visite à Monaco du président de la République Félix FAURE. Il en devient commandeur en 1913, grand-officier en 1920, et grand-croix en 1922, après son avènement comme souverain.

Après avoir servi huit ans en Afrique du Nord, il quitte l'armée française active, dans le contexte particulièrement tendu de l'affaire DREYFUS. Rayé du contrôle du corps le 16 novembre 1899, il avait été promu le 20 septembre au grade de capitaine par son père.



SAS le Prince Albert II au Chemin des Dames : sur les traces du Prince Louis II

À l'occasion du centenaire de la bataille du Chemin des Dames, SAS le Prince Albert II s'est rendu le mardi 18 avril dans l'Aisne et la Marne dans les pas de son arrière-grand-père Louis II, surnommé le « Prince Soldat ».

À cette occasion, le souverain est également allé à la rencontre de la population locale et a été accueilli avec ferveur et enthousiasme.

En début de journée, à Cerny-en-Laonnois (Aisne), le Prince s'est recueilli dans la chapelle-mémorial, dont il a contribué à financer les nouveaux vitraux.

En fin de matinée, à Jonchery-sur-Vesle (Marne), le Prince souverain a inauguré une exposition consacrée à la participation de son arrière-grand-père, le Prince Louis II, alors prince héréditaire, à la Première Guerre mondiale. Préparée par les archives du Palais princier, cette exposition est présentée dans la médiathèque municipale de la commune.

Engagé volontaire dans l'armée française à titre étranger, chargé des fonctions d'officier de liaison à l'État-major de la 5ème armée sous les ordres du général FRANCHET D'ESPÈREY, dont le quartier général était installé à Jonchery-sur-Vesle, Louis de Monaco s'est illustré au cours du conflit, en particulier lors de la bataille du Chemin des Dames, qui a débuté dans son secteur le 16 avril 1917.



Le prince Albert II avec Mme HALLIER, maire de Berry-au-Bac

En fin d'après-midi, SAS le Prince Albert II s'est rendu, pour une prise d'armes, au monument national des chars d'assaut de Berry-au-Bac (Aisne), où a eu lieu, il y a cent ans, la première offensive blindée de l'histoire militaire française.

Avec Verdun, l'Argonne, la Somme et Ypres, le Chemin des Dames est l'un des grands champs de bataille de la guerre de 1914-1918 et son nom est associé à l'offensive française du printemps 1917.

Source : http://www.palais.mc/fr/actualites/

Saint-Georges à l'École de Cavalerie

À l'occasion des commémorations du saint patron de la Cavalerie, Saint Georges, une prise d'armes a été organisée le mercredi 12 avril 2017, à partir de 10 heures, dans la cour Austerlitz du quartier Bessières, au sein de l'École de Cavalerie, à Saumur. Un événement qui a été marqué par 4 temps forts : la remise de décorations, les adieux aux armes, la lecture de l'ordre du jour et le dépôt de gerbe des autorités aux monuments aux morts de l'École de Cavalerie.



Présidée par le général SAINTE-CLAIRE DEVILLE, commandant les Forces Terrestres, les autorités ont passé en revue ses troupes accompagné du général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, commandant l'École de Cavalerie.

Le sergent-chef Stéphane a été décoré de la médaille de Défense nationale or, avec étoile de bronze et le lieutenant-colonel Régis a reçu un témoignage de satisfaction et effectué son adieu aux armes après plus de 37 ans de service.

Les autorités (Général D'ANSELME, président de l'UNABCC), général SAINTE-CLAIRE DEVILLE (COMFT), général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE (COMEC) et le capitaine SERRE, président de Saumur ANOR-ABC) déposent les gerbes devant le monument aux morts avant que retentisse la sonnerie « aux morts ».

Étaient présents à cette occasion deux de nos adhérents, Jean Piat (3 RCh) et Jean-**Jacques Antoine** (3 RCA) accompagné de son épouse.

SAUMUR 2017

La Saint-Georges de cette année est un cru exceptionnel. Si les années précédentes, les cérémonies se déroulaient sous des conditions climatiques humides, ce 12 avril a bénéficié d'une journée estivale.

La journée commença par l'accueil des participants autour d'un accueil café, jus d'orange et mignardises à l'amphi Murat. Puis, ils ont rejoint la cour Austerlitz ou la musique de l'ABC offrit une aubade précédent la mise en place pour la cérémonie. Accueil du commandant des troupes, le colonel VINOT PRÉFONTAINE, entrée de l'étendard et ses honneurs et accueil du rang protocolaire. Présidé par le général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE, la cérémonie débuta par les honneurs à l'étendard et la revue des troupes.

Le rang protocolaire était composé des généraux d'Anselme, président de l'UNABCC, NICOLAZO DE BARMON, commandant les Écoles Militaires de Saumur et depuis juillet 2016, l'École du combat interarmes (ECIA), de Sainte-Claire Deville, COM FT, d'Andoque de Sériège, COM EC, du capitaine Serre, président de l'ANOR ABC, de messieurs Hazoumé, sous-préfet de Saumur et Marchand, adjoint représentant le maire de Saumur.

Honneurs aux vivants par la remise de la médaille de la Défense nationale, grade or au sergent-chef Stéphane par le père de l'arme et un adieu aux armes du lieutenant-colonel Régis avec lecture du général DE BARMON. Le général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE donna lecture de l'ordre du jour. Un dépôt de gerbes se déroula à l'issue, suivit du départ des autorités, de l'étendard et de la dislocation de cette très belle cérémonie.

Suite au départ du général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE cet été, le nouveau COMEC est le colonel PARIS.



« INFOCOM » Actualités

La mémoire de Saumur sur le pont de Grenelle

Grâce à l'action de Saumur ANOR-ABC et de ses nombreux relais, le pont de Grenelle (15ème) va changer de nom, pour prendre celui de « Grenelle-Cadets de Saumur ». L'ANOR-ABC regroupe les réservistes de l'arme blindée cavalerie, les Cadets de 1940 étaient issus de la Cavalerie et du Train.

C'est en quelque sorte un pont plus loin, car à l'origine, l'ANOR-ABC pensait pouvoir accrocher le nom d'une rue disponible le long du Balargone. La rue a finalement reçu le nom de général Alain DE BOISSIEU (un cavalier, qui mena le dernier assaut au sabre, en 1940). L'ANOR-ABC a persisté, avec deux autres possibilités offertes par le maire du 15ème, Philippe GOUJON: un square (Place Dupleix) ou un pont (de Grenelle).

Le pont l'a finalement emporté : certes, ces Cadets de Saumur (dont certains Parisiens, à l'époque, ou aujourd'hui) parlaient peut-être peu à des élus parisiens, mais qu'en est-il de Iéna ou de Bir Hacheim ? Pour l'ANOR-ABC, les symboles étaient multiples sur ce pont, passant sur une île (ce qui était le cas pour un des ponts tenus par les Cadets en 1940), qui héberge en plus une réduction de la statue de la Liberté.

Au final, c'est le 18 juin dernier que le pont changea de dénomination, avec la présence de trois ou quatre vétérans, et un fort parti de cavaliers et de tringlots (amalgamés à l'origine au sein des Cadets qui résistèrent devant les troupes allemandes). Plus d'une centaine de reconstituants (issus notamment de l'association Koufra) seront présents pour commémorer l'évènement, et leur défilé motorisé traversera ensuite le 15^{ème}. D'autres cavaliers, d'active et de réserve, seront aussi sur place.







Saumur sur Seine

Paris a inauguré le 18 juin, le pont de Grenelle-Cadets de Saumur, coincé entre celui de Bir Hacheim et du Garigliano (tous les trois dans le 15ème). Philippe Goujon, le député-maire du 15ème a trouvé les mots pour faire vibre les poitrines des cavaliers et tringlots présents -leurs Cadets combattirent ensemble en 1940-.

Il a pu trouver des ressources dans le galon de tère classe d'honneur de la cavalerie qu'on lui a conféré quelques heures avant la cérémonie. Ancien officier de réserve de cavalerie, l'élu avait ensuite basculé dans la réserve gendarmerie, ce qui lui a permis de recevoir cette distinction.

Le public, assez fourni, qui assistait à la cérémonie, a pu entendre la voie claire de François Mahé (97 ans) évoquer les combats de 1940, le respect des Allemands quand ils comprirent que c'était des « gamins » qui les avaient retenus, 2 500 contre 40 000, sur les ponts de la Loire. Avec lui, deux autres vétérans, Francis DELESALLE (95 ans) et Pierre Châtelet (97 ans) qui ont tenu à en être aussi, accompagnés de leur famille.

L'ANOR-ABC, justement appelée Saumur a gagné son pari : prendre un pont pour faire vivre la mémoire des Cadets, et rassembler la famille cavalerie dessus. De fait, il y en avait de toutes sortes, aujourd'hui : un ancien CEMAT, un actuel CEMA (qui a retrouvé son premier capitaine, sur le pont), mais aussi un chuteur opérationnel du COS, un spécialiste de la contre-ingérence, un ancien cavalier Légion qui va prendre la 2ème BB... et les lieutenants de l'EC.

À noter que des mesures de sécurité avaient été prises, avec un bouclage du pont par la police et les éléments *Sentinelle* du 501^{ème} RCC. Des cavaliers, bien sûr.



Cérémonie du Centenaire

La première utilisation des blindés a eu lieu en 1916 par les anglais avec un tank MARK I. Le 16 avril 1917 lors des grandes offensives de Champagne sur la commune de Berry-au-Bac, au nord-ouest de Reims où 80 chars Schneider appuient les attaques de l'infanterie. C'était les premiers engagements des chars d'assaut français.

Les conditions de vie des équipages à l'intérieur des engins étaient dures avec une chaleur de plus de 40 °, le bruit incessant du moteur, les impacts des balles sur le blindage, la promiscuité et la très faible visibilité sur le champ de bataille.

Le général Alexandre D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, commandant l'École de Cavalerie, et le général de CA (2s) André Marie D'ANSELME, président de l'UNABCC, ont organisé la commémoration nationale du Centenaire des premiers engagements des chars d'assaut. La cérémonie était présidée par le général d'Armée Pierre DE VILLIERS, Chef d'État-Major des Armées.

Le programme était particulièrement intense.

Berry-au-Bac:

À 9 h 00 : un office religieux en l'église de Berry-au-Bac puis déplacement des participants au mémorial pour une mise en place terminée à 10 h 45. La prise d'armes a débuté à 11 h 00 qui a été suivie d'une aubade, de démonstrations dynamiques et du vin d'honneur au centre-ville de Berry-au-Bac.

Moulin de Laffaux :

La Mise en place a été terminée au Jardin de la Mémoire à 16 h 45 pour une prise d'armes à 17 h 00 en coordination avec la FNAOM-ACTDM suivie du vin d'honneur à la mairie de Laffaux

En parallèle et durant le week-end du 20-21 mai, pour cet événement majeur, sous houlette de Mme Marie-Christine Hallier, maire de Berry-au-Bac, un camp des chars en ville pour le grand public. Divers modèles de véhicules blindés d'hier et d'aujourd'hui ont été exposés.

De 1917 à 2017...

Il y a cent ans de cela, les tout premiers chars de combats français étaient engagés dans les offensives du Chemin des Dames. Pour commémorer cet évènement, l'École de Cavalerie et l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars (UNABCC), ont organisé deux cérémonies militaires le 20 mai 2017, à Berry-au-Bac le matin et au Moulin de Laffaux l'après-midi.

Plusieurs détachements de régiments de cavalerie et associations se sont réuni pour honorer la mémoire des pionniers des chars d'assaut qui, conduits par les commandants BOSSUT et CHAUBÈS, eurent l'audace de combattre à bord des premiers engins blindés sur chenilles jamais utilisés auparavant. Ce sera l'occasion de se rappeler les grandes offensives de Berry-au-Bac du 16 avril 1917 et du Moulin de Laffaux des 4 et 5 mai 1917, durant lesquelles ces chars furent engagés en accompagnement de l'infanterie.

À une époque où les armées sont bloquées sur une ligne de front qu'aucun camp ne parvient à percer, l'arrivée de ces « cuirassés terrestres » fut perçue comme révolutionnaire offrant un « formidable avantage stratégique et tactique » aux armées françaises, comme le général Estienne l'exprimait en 1920. C'est d'ailleurs grâce à ce dernier que put être lancée cette véritable aventure industrielle que représentait la création du premier char de combat. Il sut convaincre le maréchal JOFFRE et les ingénieurs tels Eugène BRILLIÉ ou Louis RENAULT de la nécessité de construire un tout nouveau véhicule blindé, capable d'embarquer un canon et de se mouvoir en tout terrain malgré les barbelés et les tranchées.

Pour cet événement majeur, le musée des Blindés de Saumur prête deux chars survivants de la première guerre mondiale, un Schneider et un Saint-Chamond. Entièrement restaurés, il s'agit des deux derniers et uniques modèles en état de fonctionner existant encore de nos jours. Le public aura la chance de voir le Schneider rouler devant lui avant de poursuivre son aventure dans le Camp des Chars, où il pourra observer de plus près les blindés centenaires, entourés de nombreux autres véhicules et matériels de la Première Guerre mondiale.

Le 22 aout 1914, le général ESTIENNE déclarait : « La Victoire appartiendra à celui qui le premier aura réalisé un engin cuirassé capable de progresser en tout terrain et armé d'un canon. »

Les emblèmes présents sur Berry-au-Bac

Étendard du 501ème RCC: Le 501ème régiment de Chars de combat est l'héritier de l'artillerie d'assaut créée en 1916. Devise : « En Tuer ! ». Cri de guerre : « 501, France Libre »

<u>Inscriptions sur l'étendard</u>: L'Aisne, 1918 - Soissonnais, 1918 - Champagne, 1918 - Belgique, 1918 - El Alamein, 1942 - Paris, 1944 - Strasbourg, 1944

<u>Décorations</u>: Croix de la Libération - Croix de Guerre 1914-1918 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec deux palmes - Fourragère de l'ordre de la Libération - Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre avec olives aux couleurs des Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

En 1939, les unités suivantes portaient la fourragère Croix de Guerre 1914-18 : AS 301, Trois palmes - AS 302, trois palmes - AS 304, deux palmes - AS 305, deux palmes - AS 306, deux palmes

Étendard du 503ème RCC: En septembre 1916, l'artillerie d'assaut créée par le général ESTIENNE prend le nom de « Artillerie Spéciale » (AS). Du 12 mai au 10 novembre 1918 sont créés 9 régiments d'Artillerie Spéciale (RAS), ils prennent la numérotation de 501 à 509. Devise : « Feux et foi » ou « Du chic et du cran ».

Inscriptions sur l'étendard: Soissonnais, 1918 - Montdidier, 1918 - Vauxaillon, 1918 - La Lys, 1918

<u>Décorations</u>: Contrairement aux règles, une décision ministérielle de 1951, a autorisé le régiment à porter sur la cravate de son étendard les palmes acquises par ses bataillons (5 palmes pour le 3ème bataillon, 3 palmes pour le 7ème), ainsi que trois fourragères.



« INFOCOM » Actualités

Croix de Guerre 1914-18 avec huit palmes et trois étoiles - Fourragères Médaille militaire, Croix de Guerre 1914-18 et Croix de Guerre 1939-45 - En 1939, , les unités suivantes portaient la fourragère Croix de Guerre 1914-18 et Médaille militaire : AS319, trois palmes - AS320, trois palmes - AS321, trois palmes - AS307, cinq palmes - AS308, cinq palmes - AS309, cinq palmes

Les trois dernières compagnies n'entrèrent dans la composition du 503ème RCC qu'en 1935. En 1918, elles contribuèrent à former le 501ème RCC, ce qui autorise ce régiment à revendiquer également la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire. Le 503ème RCC est dissous depuis 2009. Son étendard a été sorti du Service Historique de la Défense.

Étendard du 507ème RCC : Comme pour le 503ème RCC, en septembre 1916, l'artillerie d'assaut créée par le général ESTIENNE prend le nom de « Artillerie Spéciale » (AS). Sa devise est : « Toujours plus »

Inscriptions sur l'étendard: L'Oise, 1918 - Mont d'Origny, 1918

Décorations: Croix de Guerre 1914-18 avec une palme.

Le 507ème RCC est dissous depuis 1997. Son étendard a été sorti du Service Historique de la Défense.

Étendard du 5ème Dragons: Le commandant Bossut était un officier issu du 1er Dragons, mort au combat le 16 avril 1917 à Berry-au-Bac. L'étendard du 1er Dragons étant aux Invalides, il ne peut plus participer aux commémorations. Cependant l'étendard du 5ème Dragons rendra les honneurs. Par décision du 2 janvier 1668, deux régiments de Dragons sont mis sur pied le 27 janvier à partir de 2 compagnies d'anciens carabins et des 20 compagnies d'un régiment levé en 1656 sous le titre de « Dragons étrangers du Roi », le premier prenant le titre de « Royal dragons », le second celui de « Colonel général » dont la charge est attribuée au duc de Lauzun. Devise : « Victoria pinget » (Il s'embellit par la victoire). Dissous en 2003, il a été recréé en juillet 2016.

<u>Inscriptions sur l'étendard</u>: Valmy, 1792 - Wattignies,1793 - Arcole, 1796 - Austerlitz,1805 - Eylau, 1807 - L'Ourcq, 1914 - Vosges, 1915 - La Marne, 1918 - La Meuse, 1940 - Résistance Bourgogne,1944

<u>Décorations</u> : Croix de Guerre 1914-18 avec trois palmes et deux étoiles argent - Croix de Guerre 1939-45 avec une palme - Fourragère Croix de guerre 1914-18

<u>Drapeau du 94ème RI</u>: Le 94ème régiment d'Infanterie est un régiment de l'armée de Terre, ancien régiment royal de Bavière en 1709 puis régiment royal Hesse-Darmstadt (de 1780 à 1791) (régiment allemand). Le 94ème RI est le régiment héritier de la Garde impériale c'est pourquoi il porte le nom de Grenadiers de la Garde ou « *La Garde* ». Bien souvent dans les écrits il n'est pas désigné par son numéro, mais par son nom. Sa devise est : « On l'engage pour vaincre »

<u>Inscriptions sur l'étendard</u>: Valmy, 1792 - Marengo, 1800 - Austerlitz, 1805 - Friedland, 1807 - Anvers, 1832 - La Marne-L'Yser, 1914 - La Somme, 1916 - L'Aisne-Verdun, 1917 - Montdidier 1918 - AFN 1952-1962

<u>Décorations</u> : Croix de guerre 1914-1918, cinq palmes, une étoile de Vermeil - Fourragère Aux couleurs du ruban de la Médaille militaire

La cérémonie

Commandée par le colonel Dufilhol, chef de corps du 501ème RCC, la cérémonie débuta par l'arrivée du rang protocolaire représenté par le général Pierre de Villiers, CEMA, président de la cérémonie, M. Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne, Mme Marie-Christine Hallier, maire de Berry-au-Bac, les généraux Arnaud Sainte-Claire Deville, COM FT, Alexandre d'Andoque de Sériège, COM EC, Martin Klotz, André-Marie d'Anselme, président de l'UNABCC et les colonels Bouju, DMD de l'Aisne, Caron, président de la Fédération des Chars de combat. M. Rampelberg, viceprésident du Conseil départemental de l'Aisne, M. Coulon, vice-président du Conseil régional des Hauts de France, M. FRICOTAUX, président du Conseil départemental de l'Aisne, le sénateur Daudigny, M. Timmerman, Conseiller départemental de l'Aisne, maire de Guignicourt.

Après avoir rendu les honneurs aux emblèmes, le CEMA a effectué la revue des troupes, accompagné du COMEC. Le général DE VILLIERS donna lecture de l'ordre du jour. Une évocation historique fut lue et le Schneider restauré du musée des Blindés se présenta au plus près sur le mémorial accompagné de 5 figurants en tenue d'époque.

Cette partie historique fut suivie par un dépôt de gerbes. Le rang protocolaire salua l'étendard du 501ème RCC et à remercier les très nombreux porte-drapeaux présents pour cette commémoration.

Le rang protocolaire continua à remercier les figurants, les cadres sans troupes dont des saint-cyriens, le carré des généraux, le peloton de l'ENSOA et le peloton du 501 RCC.

Ensuite l'ensemble des autorités civiles et militaires ont rejoint le Schneider en présence du lieutenant-colonel GARNIER DE LABAREYRE, conservateur du musée des Blindés.







Cette première commémoration se déroula avec des conditions exceptionnelles et une foule particulièrement nombreuses, estimée à plus de 2 000 personnes. Malgré que chaque année les amicales des anciens chars de combat et aujourd'hui sa fédération organisent une commémoration, ce mai restera dans les annales car il aura fallu près de 95 ans (2 juillet 1922) pour retrouver cette masse de public et autant d'autorités civiles et militaires.

Outre les différents éléments militaires présents sur le site même du mémorial pour la cérémonie, le public fut également très largement assidus, seul le parking était vide.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont rejoint Berryau-Bac pour profiter de la visite du camp des chars organisée par un prestataire de service (Sté H-Events. Puis un vin

d'honneur était servi sur la place de l'église pour finir par un déjeuner de cohésion à la salle des fêtes.

Compte-tenu de l'emplacement du site du mémorial et des axes importants, la totalité des routes ont été neutralisée par la présence de chars Leclerc qui ont pris position en travers des routes.

Des amis adhérents étaient présents à cette occasion, Marc Vandenbossche accompagné de son épouse, XXX Delauzanne et son épouse, Thierry Brisson, fils de feu le colonel Brisson ancien chef d'escadrons au 3ème RCA et ancien chef de corps du 12ème Cuirassiers dans les années 60.





D'autres emblèmes à l'honneur au Moulin de Laffaux

La deuxième commémoration se déroula au moulin de Laffaux où les combats (4 et 5 mai 1917) ont été également sévères et sanglants, un lieu où la cavalerie d'hier se retrouva à pied. Sur ce secteur des régiments de la Coloniale et de Cuirassiers se sont battus côte à côte pour prendre du terrain. C'est aussi l'apparition du Saint-Chamond.

<u>Étendard du 4ème Cuirassiers</u>: Créé sous le titre de « La Reine Mère » le 4 juillet 1643 au nombre de douze compagnies franches. Sa devise est : « In gemino certamine » (Au combat il en vaut deux).

<u>Inscriptions sur l'étendard</u> : Valmy, 1792 - Fleurus, 1794 - Heilsberg, 1807 - Wagram, 1809 - Dresde, 1813 - L'Aisne, 1917-1918 - Champagne, 1918 - Argonne, 1918

<u>Décorations</u> : Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec une palme - Fourragère: Croix de Guerre 1914-18

<u>Étendard du 11ème Cuirassiers</u> : Levé par commission en date du 13 octobre 1652 par le baron DE MONCLAR sous le nom de « Monclar-Catalan »

<u>Inscriptions sur l'étendard</u> : Valmy, 1792 - Hohenlinden, 1800 - Austerlitz, 1805 - Eckmühl, 1809 - La Moskova, 1812 - Laffaux, 1917 - Noyon, 1918 - Argonne, 1918 - Vercors, 1943-1944

<u>Décorations</u> : Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec trois palmes - Fourragère Croix de Guerre 1914-18 avec olive Croix de Guerre 1936-45

Le 4^{ème} et 11^{ème} Cuirassiers sont dissous depuis 1997 et 2006. Leurs étendards ont été sortis du Service Historique de la Défense.

Les gardes à l'étendard de régiment dissous sont de format réduit à 3 alors que les gardes à l'étendard des régiments d'active sont de format à 6.

Étendard du 12ème Cuirassiers: Les Dauphins de France ont été propriétaires de ce régiment jusqu'à la révolution. Formé par ordre du 24 mars 1668 à La Bassée, par le marquis DE La Vallière, réduit à une seule compagnie le 14 mai 1668, il est remis sur pied, à six compagnies, le 15 avril 1669 par le marquis DE SAINT-GELAIS. Devise: « In Pericula Ludus » (Je me ris du danger) devenue « Au danger, mon plaisir ».

<u>Inscriptions sur l'étendard</u>: Austerlitz, 1805 - Iéna, 1806 - La Moskova, 1812 - Solferino, 1859 - L'Yser, 1914 - L'Avre, 1918 - Saint-Mihiel, 1918 - Paris, 1944 - Strasbourg, 1944



<u>Décorations</u>: Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec trois palmes et une étoile argent - Médaille d'Or de la ville de Milan - Fourragère Croix de Guerre 1914-18 avec olives 1914-18 et 1939-45 - Croix de la Valeur militaire avec palme.

<u>Drapeau du RICM</u>: Créé en 1914. Devise : « Recidit immortalie certamine magno ». (Il revint immortel de la grande bataille). Le Régiment d'Infanterie Chars de Marine est le régiment le plus décoré de France.

<u>Inscriptions sur le drapeau</u>: La Marne, 1914-1918 - Verdun-Douaumont, 1916 - La Malmaison, 1917 - Plessis-de-Roye 1918 - L'Aisne-l'Ailette, 1918 - Champagne, 1918 - Argonne, 1918 - Maroc, 1925-1926 - Toulon, 1944 - Delle, 1944 - Kehl, 1945 - Indochine, 1945-1954 - Afrique du Nord, 1952-1962

<u>Décorations</u>: Médaille militaire - Croix de la Légion d'honneur - Croix de Guerre 1914-18 avec dix palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec deux palmes - Croix de Guerre TOE avec cinq palmes - Mérite militaire Chérifien - Ordre portugais de la Tour et de l'Épée (Chevalier) - Unit Distinguished Badge avec cravate portant « Roseneau » - Fourragère double, Légion d'honneur et Croix de Guerre 1914-18 (olive croix de Guerre 1939-45) - Fourragère Médaille Militaire (Olive Croix de Guerre des TOE)

<u>Drapeau du 1^{er} RIMa</u>: Le 1^{er} RIMa a été créé par décret royal en date du 7 août 1822 au sein de la marine. Devise ancienne: « Ils ne savent où le destin les mène. Seule la mort les arrête », devise nouvelle: « Patriam servado victoriam tul it » (En servant la Patrie il a remporté la victoire). Changements d'appellation: 1900: 1^{er} régiment d'infanterie coloniale (1^{er} RIC), 1958: 1^{er} régiment d'Infanterie de marine (1^{er} RIMa)

<u>Inscriptions sur le drapeau</u>: Bomarsund, 1854 - Forts du Pei-Ho, 1860 - Ki-Hoa, 1861 - Puebla, 1863 - Bazeilles, 1870 - Sontay, 1883 - La Marne, 1914 - Champagne, 1915 - Dobropolje, 1918 - Tobrouk, 1941 - Bir-Hakeim, 1942 - Garigliano, 1944 - Belfort, 1944 - Authion, 1945

<u>Décorations</u>: Légion d'honneur - Croix de Guerre 1914-18 avec 2 palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec 1 palme - Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre 1914-18.

La cérémonie

Commandée par le colonel ANTHONIOZ, chef de corps du 12ème RC, la cérémonie débuta par l'arrivée du rang protocolaire représenté par le général Alexandre D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, COM EC, président de la cérémonie, M. FRÉMONT, souspréfet de l'Aisne, M. Jean-Pierre LEGUIEL, maire de Laffaux, les généraux André-Marie D'ANSELME, président de l'UNABCC, Armel LE PORT, président FNAOM-TDM et le colonel BOUJU, DMD de l'Aisne.

La cérémonie commença par les allocutions dont les lectures furent donné par les généraux D'ANSELME, président de l'UNABCC et de la Fédération des Cuirassiers de France, ancien CDC du 12 ème Cuirassiers et commandant la 2 ème DB et par Armel LE PORT, président de la FNAOM-TDM.

Pour mémoire

Berry-au-Bac : Le mémorial des chars d'assaut est élevé au carrefour du Choléra, point crucial de l'attaque du 16 avril 1917, ce monument de granit est l'œuvre de Maxime RÉL DEL SARTE, ancien combattant.

Ce mémorial a été inauguré le 2 juillet 1922 par le général ESTIENNE, père des chars, accompagné des maréchaux FOCH et PÉTAIN, des généraux MANGIN et WEYGAND. Le site a été donné en 1965 à la commune de Berry-au-Bac. Une maquette 1/1 Schneider et un AMX 30 B2 y sont aujourd'hui exposés.

Le corps du commandant BOSSUT, tombé au début de l'offensive d'avril 1917, retrouvé quelques heures après les événements, ramené par son frère, l'adjudant Pierre BOSSUT de l'AS 2, est transporté en char à Cuiry-lès-Chaudardes, où le général ESTIENNE, l'inventeur français des chars d'assaut vient le saluer avant ses obsèques, le 18 avril 1917 à Maizy et son inhumation dans le caveau de famille à Roubaix.

Le 12 avril 1992, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire des combats de 1917, ses cendres sont ré inhumés au monument des chars par le général WOISARD, président de l'Union Nationale de l'Arme Blindée, en présence du ministre des anciens combattants.

Une plaque commémorative, à l'arrière du monument, lui rend hommage « le 16 avril 1917, après s'être emparé d'un seul bond de cette position du Choléra, le 151ème RI (Colonel MOISSON) continua son avance avec l'appui des chars du commandant BOSSUT jusqu'au bois des Béliers.

Pendant la Première Guerre mondiale, la cote 108 a été une ligne de combat entre 1914 et 1917, en particulier dans les combats de sape et l'explosion de mines. En 1917, c'est à Berry-au-Bac qu'eut lieu la première offensive blindée de l'histoire militaire française. Les chars d'assaut, Schneider au nombre de 132, furent amenés sur place pour la grande offensive du Chemin des Dames le 16 avril 1917.

Leur utilisation n'a pas été très profitable sur le moment puisque les unités d'infanterie n'avaient pu suivre leur avance. Sur les 132 chars engagés, 57 ont été détruits par les Allemands, 56 ramenés du combat (44 en panne dans les lignes françaises).

<u>Pertes françaises</u> : 16 officiers tués, 17 blessés ; 12 sous-officiers tués, 16 blessés ; 43 brigadiers et canonniers tués, 76 blessés. Louis BOSSUT, commandant du 1^{er} Groupement d'Artillerie d'Assaut (AS4), meurt au combat le 16 avril 1917 à la tête de ses chars près de Berry-au-Bac.

Cette commune avait en 1911, 815 habitants puis 221 âmes en 1921. Aujourd'hui, cette municipalité accueille plus de 614 habitants.

Laffaux: Le nom de Laffaux est indissociable de l'offensive du Chemin des Dames de 1917. Les 5 et 6 mai 1917, les régiments de Cuirassiers à pied montèrent à l'assaut du « moulin de Laffaux » qui formait un saillant sur le front allemand depuis son repli sur la ligne Hindenburg en mars 1917.

4

Les soldats français se heurtèrent aux mitrailleuses allemandes installées dans les trois Blockhaus. Des chars (Schneider et Saint-Chamond) furent utilisés par les Français pour venir à bout des positions allemandes.

La prise de la position du moulin de Laffaux aurait du être une étape de l'offensive de masse planifiée par le général NIVELLE, commandant en chef des armées françaises du nord et du nord-est, dans le secteur du Chemin des Dames. Cette offensive fait près de 140 000 morts en quelques jours.

La 6ème armée du général MAISTRE se lance à l'assaut du plateau de Laffaux le 5 mai à 4 h 45, au sud-est de Vauxaillon. Le 1^{er} Corps d'Armée colonial est chargé de la prise du secteur Vauxaillon-Fruty. Les Marsouins de la 3ème DI, les cavaliers à pied du 4ème, 9ème et 11ème Cuirassiers et les fantassins du 228ème et du 329ème RI, appuyés par les chars du groupement LEFEBVRE, prennent la tranchée du Cacatoès et avancent sur le plateau de Moisy, enlèvent les tranchées du Rossignol, de Pertuisane, de la Rade, ainsi que la ferme Mennejean.

Les 9ème et 11ème Cuirassiers avancent de part et d'autre du moulin de Laffaux. Les offensives à la grenade permettent la prise des tranchées du Môle, du Mousse, du Rouge-gorge, alors que les chars du capitaine ROBINET parviennent dans les environs de la carrière de Fruty et, dans un mouvement de retour, viennent à bout des derniers îlots de résistance dans le secteur du moulin de Laffaux. Les combats reprennent le 6 mai, à 16 h 00. Soutenue par un tir de barrage de l'artillerie, l'armée française est engagée dans le secteur nord-est de Vauxaillon. Les coloniaux sont tenus en échec au Mont des Singes mais le 4ème Cuirassiers prend la position du château de la Motte et le 9ème nettoie le ravin d'Allemant. La contre offensive allemande est contenue. Après deux jours d'âpres combats, la position du plateau de Laffaux est acquise. 12 appareils seront perdus pour 55 hommes hors de combat dont 3 morts. Les monuments commémoratifs rendent hommage au courage et à la ténacité de ces soldats « Morts pour la France ».

Cette commune avait en 1911, 195 habitants puis 116 âmes en 1921. Aujourd'hui, cette municipalité accueille plus de 150 habitants.

Rappel de cotisations

Pour nos amis qui ne sont toujours pas à jour de leurs cotisations, ce petit rappel afin que notre Amicale perdure.

Malgré l'augmentation des frais d'affranchissement du courrier, ces deux dernières années, le montant des cotisations n'augmentera pas. D'autre part, je remercie certains d'entre vous qui soutiennent notre Amicale par des dons. Des reçus fiscaux sont édités.

Cette note est générale: Nos quelques Amis retardataires trouveront une lettre personnalisée dans l'envoi du bulletin.

Cotisation 2017

Le montant annuel pour la cotisation 2016 est :

- 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
- 10,00 € pour les épouses et veuves
- 25,00 € pour les sympathisants

Votre chèque libellé à l'ordre de « **Amicale des Anciens des 3**èmes **Chasseurs et Chasseurs d'Afrique** » et à adresser à : Annie VILLE : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Fd

Domaine de La Grande Garenne

(18330 NEUVY sur Barangeon)



L'Amicale des Anciens des 3^{èmes} Chasseurs et Chasseurs d'Afrique est affiliée à l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars (FNAM Gr 230).

Nos adhérents bénéficient de tarifs préférentiels.

Reparties au sein de quatre pavillons authentiques, nos 90 chambres vous offrirons un grand confort. Vous apprécierez le calme et le charme de notre hostellerie.

Un écrin hôtelier d'un chic tranquille comme une maison particulière.

À l'arrivée l'hostellerie est si chaleureuse qu'on s'y pose, qu'on s'y repose, qu'on s'y apaise.

Notre maître d'hôtel aura le plaisir de vous accueillir dans ce ludique par sa scène et sa configuration vous permettra de personnali-

somptueux restaurant de 310 couverts. Son esprit ludique par sa scène et sa configuration vous permettra de personnaliser votre événement.

Le mot du chef et du maître d'hôtel : « La Cuisine est une grande dame qui ne souffre pas d'attendre, mais doit être attendue ».

Renseignement: Domaine de La Grande Garenne - 18330 NEUVY sur Barangeon - 2 : 02 48 52 64 00

Tous nos prix sont hors assurance annulation - Souscription 9 € pour une personne seule et 13 € pour un couple

	1 PERSONNE SEULE			
TARIFS 2017	Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète	Pension Complète PROMO HIVER
	43 €	50 €	59 €	48 €

Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète	Pension Complète PROMO HIVER
60€	81 €	98€	82 €

ENFANT JUSQU'À 9 ANS Veuve titulaire carte ONAC			
Chambre + Petit Déjeuner	1/2 Pension	Pension Complète	
23€	37 €	41 €	



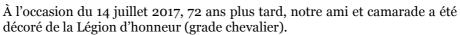
Le monument de la Médaille Militaire

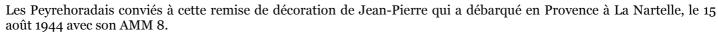


Suite à une recherche, l'Amicale vous informe qu'il existe un monument de la Médaille militaire. Celui-ci est situé au rond-point des Cinq chemins sur l'île de Noirmoutier.

L'Amicale remercie M. le maire et M. André BEAUVIEUX pour leurs retours.

Les honneurs à Jean-Pierre MOLINA







Entouré de sa famille, cet ancien combattant du 3ème Chasseurs d'Afrique de la 2ème GM âgé de 92 ans a été honoré. Il a participé à la longue conquête de la Libération de la France jusqu'en Autriche et à l'occupation de l'Allemagne en FFO. Bruno Descamps de l'UNC a évoqué l'épopée de notre régiment et les faits d'arme de notre ami. À l'issue de cette intervention, le colonel (er) Gilbert Lesbats lui a remis sa décoration, la plus haute distinction française en saluant les actions exemplaires de Jean-Pierre, plusieurs fois cité à l'ordre du régiment, détenteur de la Croix de guerre.

<u>Pour mémoire</u>: « Tireur d'auto-mitrailleuse d'élite, remarquable par son sang-froid et son habileté, a le 13 avril 1945, grâce à la précision et à l'efficacité de son tir anéanti de nombreux ennemis. A mis en fuite avec son pistolet un tireur au bazooka, sauvant ainsi son véhicule. Lors de la progression de ZIEROLSHOFFEN (Bade) a détruit un canon pack 75. Le 17 avril 1945, lors de la prise et



du nettoyage de LANGENWINKEL a rapidement mis hors de combat une arme anti-char ennemie qui le prenait à partie. (Ordre du régiment n° 100)

La présente citation comporte l'attribution de la croix de Guerre avec étoile de Vermeil.

> 3^{ème} RCA - 2^{ème} escadrons Le Capitaine Commandant, Signé ARGOUD

Jean-Pierre sur son AMM8 « Galliffet » en Alsace, nettoyant le matériel

> Jean-Pierre est le 5ème dans le rang du haut au Tyrol Autrichien





Le brigadier Jean-Pierre MOLINA, cavalier le jour du débarquement, a servi au 3ème peloton aux ordres de l'aspirant ROSSIGNOL devenu son ami au fil des années, du 2ème escadron commandé par le capitaine ARGOUD.

Rassemblement Saumur 2011

Musée des blindés

Jean-Pierre pose avec Francisque REYNARD devant un AMM 8, 75 ans plus tard

Cher ami, cher camarade,

L'Amicale et moi-même te félicitons pour cette décoration haut combien largement méritée.

Christian

Rassemblement Alsace 2010

Carspach

Dépôt de gerbe en présence du maire, M. HARTMANN et des membres de l'Amicale





In memoriam

* Le lieutenant-colonel MÉRIC DE BELLEFON nous a informés d'une triste nouvelle, notre Ami l'abbé Pierre Gosselet nous a quittés le 20 février à l'âge de 93 ans, dans la 66ème année de son sacerdoce. Il habitait à Reims. Ses obsèques ont été célébrées le 23 février en l'église Sainte Bernadette de Tinqueux. Il repose au cimetière Ouest de Reims, rue Bezannes au carré des prêtres.

Il avait fait partie du 3ème escadron du 3ème RCA commandé par le capitaine BRISSON d'octobre 1943 à septembre 1945 comme mitrailleur sur AMM8.

Il avait été nommé aumônier des mariniers en 1971. Il été adhérent de notre Amicale depuis 1986. Nous ne l'oublierons pas.

Nous avions publié en octobre 1998 dans l'Infocom, un article pour les 75 ans de notre Ami ; les éléments nous en avaient été transmis également par le lieutenant-colonel MÉRIC DE BELLEFON. Nous le reprenons ci-après en hommage posthume.

Article du quotidien l'Union du 22 mai 1998 : « les 150 ans du Canal de l'Aisne à la Marne. Pierre Gosselet, aumônier des mariniers depuis vingt sept ans » et le sous-titre « Pierre Gosselet a été nommé en 1971 aumônier des mariniers. Aujourd'hui, son activité a baissé, car le nombre des bateaux se réduit comme une peau de chagrin ».

Extraits: « Bientôt il aura 75 ans ... C'est une force de la nature, solide comme un roc ... yeux clairs ... franc parler ... C'est un Cht'i ... toujours jovial et le rire communicatif. « A Reims, les gens n'ont pas le sens de la fête » affirme-t-il. Pierre tenait les permanences dans le Café de la Marine ... C'est là que trônait Saint Nicolas, patron des mariniers ; une statue en bois prêtée par le prêtre. ... Il y a 25 ans, un millier de bateaux passait encore chaque mois dans la ville. Depuis lors, ce chiffre a été divisé par dix ... Alors Pierre et ses amis se sont adaptés : ils ont créé l'Amicale des mariniers retraités et débarqués...



Pierre GOSSELET salué par le lieutenant-colonel DE BELLEFON et son épouse à la sortie de la cérémonie de son jubilé (60 ans de sacerdoce) qu'il a célébré le 13 mai 2012 en l'église Saint Benoit de Reims en présence des paroissiens qu'il continuait d'assister bénévolement.

> Commémoration nationale des Chasseurs d'Afrique en 2010 Sedan Pierre aux côtés de Marc VANDENBOSSCHE et de Thierry BRISSON



* « Marion Létrange, épouse de Bernard, colonel (er) est décédée le 5 janvier 2017 à SAINT CAPRAIS de Bordeaux ; elle y repose. Marion, algéroise, avait rencontré Bernard, alors en classe préparatoire à Saint-Cyr, à titre militaire, au lycée Bugeaud d'Alger. Mariés en 1957, ils avaient 2 enfants lorsque, à sa sortie d'application à Saumur, en 1960, Bernard choisit le 3ème RCA : Chef de peloton, puis lieutenant en premier au 2ème escadron « sur la Herse » à Bekkaria près de Tébessa. C'est chez ses beaux-parents, en Normandie, qu'à travers Bernard, elle vécut la dissolution du régiment en février 1963 au camp de Sissone et son propre exil. Ils se retrouveront alors à Trêves (FFA) au Centre d'instruction des blindés où le colonel De la Morsanglière s'attachait à accueillir officiers et sous-officiers ayant servi au 3, tant dans la Mitidja que dans le Constantinois. »

Au travers de sa mort, j'ai tenu à rapporter une partie de « notre vie ».



* Mme Lysiane Alexandre nous a informés du décès de sa maman Jacqueline qui est survenu en septembre 2016. Elle était dans ses 89 ans.

Son décès a été subit, elle n'a pas eu le temps de souffrir.

Elle a été inhumée au cimetière de Balay (08) commune où elle demeurait. Elle repose auprès de son époux Ferdinand qui avait été membre de l'Amicale pendant de longues années et elle avait repris la suite. Tous les deux étaient très attachés à l'Amicale et avaient participé à de nombreuses réunions.

Toutes nos condoléances à sa fille et à ses proches. Nous n'oublierons pas Jacqueline.

Nouveaux adhérents

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Mme Florence de Lapersonne (fille du CES Jean de Lapersonne qui fut lui-même adhérent de notre Amicale pendant plusieurs année. Il est décédé en octobre 2006 et nous avions alors publié dans notre Infocom d'avril 2007 un article lui rendant hommage. Nous avons pensé que sa fille serait heureuse de retrouver cet hommage en remerciement de nous avoir rejoints. Bienvenue Madame.





Jean-Félix DE LAPERSONNE, chef d'escadrons, Commandeur de la Légion d'honneur est décédé le 10 octobre 2006 dans sa $89^{\text{ème}}$ année à Vault de Lugny dans l'Yonne. Les obsèques ont eu lieu le 16 octobre en l'église Saint-Louis de Garches. L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière du Père Lachaise.

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, Même s'îl meurt, vivra » Saint Jean XI, 25



Né le 31 octobre 1917 à Paris, d'origine languedocienne. Lorsque la guerre éclate en 1939 et il résilie son sursis d'incorporation. Il rejoint l'École de Cavalerie à Saumur et sort aspirant de Réserve à fin décembre 1939. Le 6 janvier 1940, il épouse Françoise BAESJOU fille du Consul de Belgique en Espagne à Carthagène. Il combat avec les Cadets de Saumur.

Démobilisé à l'Armistice, il reprend du service et se porte volontaire pour l'Afrique du Nord où il s'engage au 3ème Chasseurs d'Afrique à Constantine comme maréchal des logis. En 1942 il participera aux actions contre les italo-allemands en Tunisie ; il est alors cité à l'ordre du Corps d'Armée.

De retour à Constantine il est nommé aspirant d'active. Après le débarquement du 15 août 1944, il est promu souslieutenant. En décembre 1950 il part comme volontaire pour l'Indochine, affecté au 5ème Cuirassiers. Début 53, il est affecté en Allemagne au 12ème Dragons et il est nommé dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Avec son régiment il sert en Algérie, puis au Maroc, et de nouveau en Algérie. En 1956, ayant toujours rêvé de voler, il rejoint l'ALAT et effectue et commande plusieurs opérations en Algérie. En 1959, il est affecté au Corps d'Armée d'Alger et nommé chef d'escadrons.

Après les événements, il est muté en France par mesure disciplinaire ; affecté à Versailles, puis Nancy en 1963. Un très grave accident d'hélicoptère l'immobilise pendant 2 ans. Il est promu officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. En 1965, il est affecté au 7ème Chasseurs d'Arras.

Il démissionne de l'Armée en 1966 après 26 ans de services.

Reconverti dans le civil comme chef de centre de formation professionnelle dans la métallurgie et journaliste en créant le journal de l'entreprise. Il prend sa retraite à 64 ans. Il œuvre alors comme bénévole au profit d'entreprises dans les pays en voie de développement, participe à plusieurs associations d'anciens combattants.

Il était aussi un fanatique de sport : cheval, escrime, plongée sous-marine. C'est en juin 2006, que Jean est élevé à la dignité de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur.





 $\textit{Juillet 1940 - Montech / Mai 1941 - 3} ^{\texttt{ème}} \textit{RCA Constantine}$



Cavalier Claude BÉNICHOU

Habite à Marseille. Pour obtenir ses coordonnées, merci de contacter Annie VILLE.

Rejoint le $3^{\rm ème}$ Chasseurs d'Afrique au 1er escadron en 1956 à Ravensbourg (Algérie) sous les ordres du colonel ARGOUD.

Il a fait parti de l'Échelon suite à un stage de dépanneur au camp de La Valbonne.

Affecté au service essence, il est chauffeur d'un GMC équipe d'une tourelle et une mitrailleuse de 12,7 mm. Ses camarades sont le brigadier-chef DESPARGNE et le cavalier BERNET. Son supérieur était le lieutenant DE MOLERA DU JEU.

Dans le courrier reçu, il exprime les mots suivants à l'intention de Mme. ARGOUD, que nous lui transmettons. : « Mes respects à madame le colonel Argoud ainsi qu'à ses deux fils »

Paul DI GIOVANNI a servi au 3^{ème} Chasseurs d'Afrique à l'ECS du 4^{ème} escadron à Elma El Abiod au sud de Tébessa.

Comme notre ami Claude, il habite Marseille. Pour obtenir ses coordonnées, merci de contacter Annie VILLE.

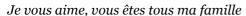
Nous avons à ce jour, peu d'information le concernant mais sachez qu'il a écrit des livres dont certains concernent notre régiment dont j'ai pu en lire un.

Comme Claude BÉNICHOU, il est titulaire de la carte de combattant et du titre de reconnaissance national.

Au titre de ma présidence, fils d'anciens Chasseurs d'Afrique et de l'Amicale (AMIS-cale comme l'a décliné mon père, président durant 16 années), je remercie l'ensemble de nos amis d'avoir rejoint notre noble famille.

Je compte sur Claude et Paul, pour me transmettre non seulement leurs souvenirs mais également tous les éléments nécessaires afin de pérenniser l'histoire de ce régiment illustre et de pouvoir continuer mon vœu le plus cher, à savoir la sortie d'un livre sur les 131 ans de vie du 3ème Chasseurs d'Afrique.

Bien que ce soit une tâche immense, c'est un honneur pour moi de pérenniser ce Devoir de mémoire. Soyez fier de votre servitude quelles que soient les époques, vous avez servi la France dont l'emblème reste et restera ultime et exceptionnel.





« Journées de la Cavalerie » 2017



Pour vous permettre l'accès à l'Ecole Militaire <u>vous devez confirmer votre présence en précisant date et lieu de naissance.</u>

Le Conseil d'Administration et moi-même comptons sur la présence d'une majorité d'entre vous.

→→→Les consignes de sécurité actuelles (VIGIPIRATE) interdisent l'accès des véhicules civils à l'intérieur de l'Ecole Militaire.

Le Général de corps d'armée (2S) A-M d'ANSELME Président de l'UNABCC

July 1

UNABCC - BP 80004 - 75325 PARIS cedex 07

Union I

Le Président

Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, groupement 230



Paris le. 1^{er} septembre 2017

Chers présidents, chers adhérents, chers amis,

Dans la cadre des « *Journées de la Cavalerie* », l'UNABCC organise le **dimanche 8 octobre 2017**, des activités à la mémoire des Anciens de l'Arme Blindée de la Cavalerie et des Chars morts pour la France auxquels nous associerons nos camarades décédés au cours de l'année :

- Messe de la Cavalerie à 11 h 00 en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides,
- Lunch à l'Ecole Militaire vers 13 h 00 (sur inscription préalable),
- Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18 h 30.

J'ai l'honneur de vous demander de participer à ces rendez-vous qui marquent l'unité de notre Arme autour des sacrifices consentis par nos Anciens.

Votre présence à ces cérémonies et au lunch amical, marquera votre attachement aux traditions de notre Arme et aux valeurs qu'elle représente.

Général de corps d'armée (2S) A-M d'ANSELME Président de l'UNABCC

Julery

BULLETIN de PARTICIPATION au LUNCH Cercle-Mess de l'Ecole Militaire, dimanche 8 octobre 2017 à 13 heures

A retourner à : UNABCC - BP 80004 - 75325 PARIS Cedex 07 avant le 2 octobre 2017

Présence au Ravivage à l'Arc de Triomphe : OUI - NON. (Souligner ou entourer votre réponse)

→→→ Les consignes de sécurité actuelles (VIGIPIRATE) interdisent l'accès des véhicules civils à l'intérieur de l'Ecole Militaire.

UNABCC – BP 80004 – 75325 PARIS Cedex 07 – 157: jc2017@free.fr www.unabcc.org www.defense.gouv.fr/memoire - www.defense.gouv.fr/educatef - www.chemindememoire.gouv.fr – www.memoirudeshommes.sga.defense.gouv.fr

Samedi 7 octobre : Assemblées générales

* Matin : FCF - FD - FCCA, * Après-midi : UNABCC

Dimanche 8 octobre : Journée mémorielle

- * 11 hoo : Messe en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides,
- * 12 h oo : Prise d'armes dans la Cour d'honneur des Invalides,
- * 13 h 00 : Lunch à l'Ecole militaire, sur inscription préalable auprès de l'UNABCC (32,00 € / personne),
- * 18 h 30 : Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe (mise en place 18 h 00).

Lundi 9 octobre : Colloque à l'Ecole militaire organisé par l'École de Cavalerie à l'amphi des Vallières

* Accueil et café au pavillon Joffre à partir de 9 h 00,

* 10 h 00 : Accueil du général commandant l'École de Cavalerie

Conférences introductives:

- Le char, une excellence française par l'IGA (2S) Jean HAMIOT,
- Le char dans les conflits contemporains par M. Pierre RAZOUX,
- 12 h oo: Buffet au pavillon Joffre,
- 13 h 30 : Autour de 2 tables rondes suivies de discussions :
- Demain, quelle menace dans quel environnement ? (13 h 30 15 h 15) avec l'intervention de la fondation St Cyr, de la DGRIS et du GICAT,
- Quels rôles et quelles capacités pour les engins de la cavalerie ? (15 h 45 17 h 15) avec l'intervention de l'EMAT et d'industriels de la Défense,
- 17 h 30 : Clôture

Réponse pour le Colloque à envoyer à l'École de Cavalerie à :

ems-ec.secretaire.fct@intradef.gouv.fr / \$\mathbb{R}\$: 02 41 83 65 40

En précisant pour le 9 septembre :

* NOM - Prénom - Date et lieu de naissance - Nationalité (Renseignements exigés pour l'accès à l'École militaire) Et la participation :

À la matinée du colloque = oui ou non
Au buffet au pavillon Joffre = oui ou non
À l'après-midi du colloque = oui ou non



EXPOSITION



1917

LE CHEMIN DES DAMES

POILUS D'AILLEURS & LES CUIRASSIERS A PIED

1914/1918 FAFRIOUF & LA 1 ERE GUERRE MONDIALE

9 AU 15 NOVEMBRE 2017

CHARTRETTES

Espace Multiculturel Rue Georges Clémenceau

RENSEIGNEMENTS TEL: 01 60 69 65 01 mairie@mairie-chartrettes.fr



EXPO PHOTO **ASSOCIATIONS** PHOTO CINE RETRO & **ŒUIL OUVERT**

CONFERENCE MME CHANTAL ANTIER

13 NOVEMBRE A 19H30



















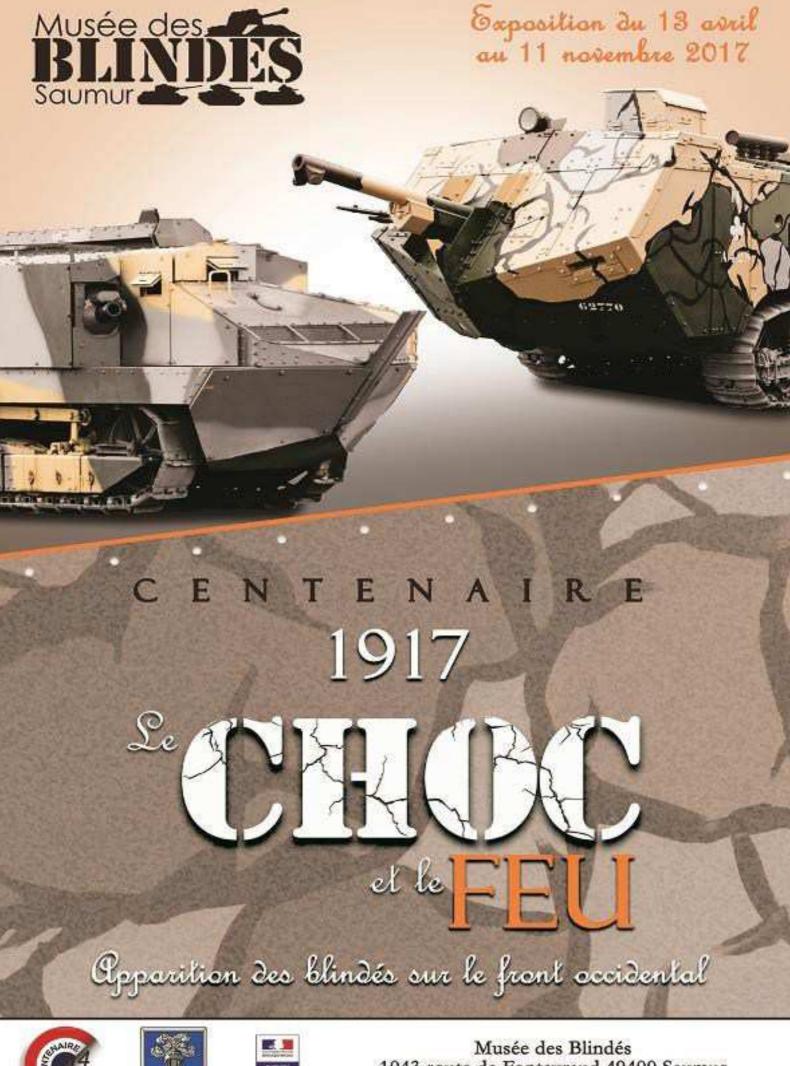


















1043 route de Fontevraud 49400 Saumur 02 41 83 69 95 www.museedesblindes.fr